



HAL
open science

Intégration des ressources documentaires à Synagri

Clémence Martin

► **To cite this version:**

Clémence Martin. Intégration des ressources documentaires à Synagri. Sciences de l'information et de la communication. 2002. dumas-01618762

HAL Id: dumas-01618762

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01618762>

Submitted on 9 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Clémence MARTIN

Maîtrise Sciences de l'information et de la documentation



Intégration des ressources documentaires à Synagri

Rapport de stage

3 juin-31 juillet

Lille 3
Université Charles de Gaulle
UFR IDIST

3 octobre 2002



Clémence MARTIN
Maîtrise Sciences de l'information et de la documentation

Rapport de stage

3 juin-31 juillet 2002

Chambre d'Agriculture du Morbihan
Vannes

Intégration des ressources documentaires à Synagri

Sous la direction de :

Madame DESPRES-LONNET, responsable universitaire

Monsieur Raphaël GUIL, responsable professionnel

Lille 3
Université Charles de Gaulle
UFR IDIST

3 octobre 2002

Remerciements

A l'issue de ce stage réalisé au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, je tiens à remercier, en premier lieu, Messieurs Thierry KERAUTRET, Directeur, Yves LE GOURIERREC, Président, et Michel GUILLEMOT, Responsable du service Economie, de m'avoir reçue au sein de leurs équipes.

Je témoigne une reconnaissance toute particulière à Monsieur Raphaël GUIL, Documentaliste responsable de stage, ainsi qu'à sa collègue Geneviève DOUCET-TOUBLANC, pour leur accueil au centre de documentation, pour leur grand dévouement à mon égard et l'aide qu'ils m'ont apportée dans la compréhension et la résolution de problèmes, tout au long de cette période d'application.

Je remercie également tout le personnel pour leur abord chaleureux et leur aimable collaboration.

Avant-propos

Dans le cadre de la Maîtrise Sciences de l'Information et de la Documentation, j'ai effectué un stage de deux mois au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan.

Ce stage a, pour l'étudiant, plusieurs objectifs :

- acquérir une véritable expérience professionnelle au travers d'un stage qualifiant
- appliquer les concepts enseignés lors de la formation théorique
- améliorer la transition vers la vie active
- développer ses capacités d'adaptation et d'intégration
- renforcer son sens des responsabilités et son autonomie
- favoriser un épanouissement personnel construit sur un projet professionnel individuel

Mais ce stage présente aussi des intérêts pour l'organisme d'accueil car il permet de :

- satisfaire un besoin de l'entreprise grâce à l'apport d'un jeune professionnel qui a les compétences requises, du dynamisme et des idées nouvelles
- transmettre un savoir-faire et une expérience au stagiaire
- avoir un regard objectif et nouveau sur le centre de documentation et son mode de fonctionnement
- accueillir un jeune ouvert aux réalités et aux nouveautés de la documentation.

Mon étude consistait à mener une réflexion sur l'intégration du centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan au sein du projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne, Synagri.

Sommaire

La Chambre d'Agriculture du Morbihan

- Une organisation professionnelle à caractère public
- Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan

Synagri, le projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne

- Un projet ambitieux
- Une réalité : un portail peu utilisé

L'avenir du centre de documentation en accord avec Synagri

- Le centre de documentation, un puits de ressources pour Synagri
- Synagri, un tremplin pour le centre de documentation

Introduction

La Maîtrise Sciences de l'Information et de la Documentation dispensée par l'Université de Lille 3 inclut un stage de 300 heures en entreprise ou en organisme culturel. Cette période d'application permet à l'étudiant de manifester sa capacité à analyser une ou des situations professionnelles à l'aide des outils rencontrés en formation, tout en s'intégrant à une équipe pour se frotter à un métier dans des conditions réelles.

J'ai accompli ce stage au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, durant une période de deux mois, du 3 juin au 31 juillet 2002. C'est une petite structure, dont le personnel, composé d'un documentaliste et d'une assistante, répond en priorité aux besoins des agents de l'organisme, tout en conservant un accès pour le grand public.

Le choix de cet établissement est le fruit de motivations diverses. Ayant déjà effectué un stage en bibliothèque municipale et un autre en centre d'information de lycée, je souhaitais connaître un centre de documentation en entreprise, milieu qui m'est peu familier. Par ailleurs, il me semblait intéressant de consacrer ces 300 heures à découvrir le travail du documentaliste pour un fonds spécialisé en l'occurrence, celui de l'agriculture.

Un autre facteur m'a conforté dans ce choix : les diverses Chambres d'Agriculture de Bretagne ont mis au point un projet ntic qui a pris la forme d'un portail, Synagri. L'idée d'intégrer des ressources documentaires à cet outil avait été adoptée en aval de ce projet, mais sans avoir été mis en place pour le moment, faute de consultation des documentalistes des divers établissements concernés, durant la réflexion comme durant la réalisation de Synagri.

Je devais observer le fonctionnement actuel du centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, et, tout en tenant compte des besoins et des attentes du public, d'avancer des propositions pour l'intégration de ce service au sein du projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne, Synagri.

Dans un premier temps, je présenterai la Chambre d'Agriculture , organisation professionnelle à caractère public, pour ensuite consacrer mon étude au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, à son fonctionnement, son public et aux produits documentaires qu'elle met à sa disposition.

Je m'attacherai ensuite à définir le projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne, Synagri, en m'appuyant d'abord sur les réflexions et les propositions en amont du travail pour ensuite aborder le produit fini : le portail intranet.

Ma réflexion sur l'avenir du centre de documentation en accord avec ce projet clôturera ce rapport. En effet, ce service est un véritable puits de ressources documentaires pouvant être intégrées à Synagri, selon les besoins et les attentes du public, que ce soit sous forme de bases ou de produits documentaires, accessibles par un mode de recherche simplifié. J'élargirai pour finir mon étude au centre de documentation lui-même, devenu centre de ressources, avec l'arrivée d'un nouveau documentaliste, après le départ à la retraite de Raphaël GUIL. La rénovation des locaux est à l'ordre du jour avant la mise en place, dans un futur encore indéfini d'un service virtuel auquel chaque agent aura accès de son poste informatique personnel.

La Chambre d'Agriculture du Morbihan

Une organisation professionnelle à caractère public

Les organisations agricoles en France

Il existe différentes formes d'organisations de l'agriculture en France.

Les premières sont administratives. Il s'agit du Ministère de l'Agriculture et de ses services décentralisés : en région, les Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt ; en département, les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt.

En deuxième lieu, des organisations ou groupements agricoles regroupent les syndicats, les coopératives, les associations et les mutuelles.

Les Chambres d'Agriculture, quant à elles, sont des organisations professionnelles à caractère public. Elles se différencient des autres par leur rôle : elles sont des organes consultatifs et professionnels des intérêts agricoles de circonscription auprès des pouvoirs publics et représentent l'ensemble des agriculteurs et leurs groupements professionnels. Elles comprennent trois niveaux de compétence :

- l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, à l'échelon national, assure la coordination de la politique agricole nationale et internationale
- les 21 Chambres Régionales se spécialisent dans les études économiques, la promotion des produits et l'interface recherche/développement
- les Chambres Départementales, enfin, proposent des conseils spécialisés, organisent la formation et fournissent la documentation nécessaire à la bonne marche de l'organisation.

Les acteurs de la Chambre d'Agriculture

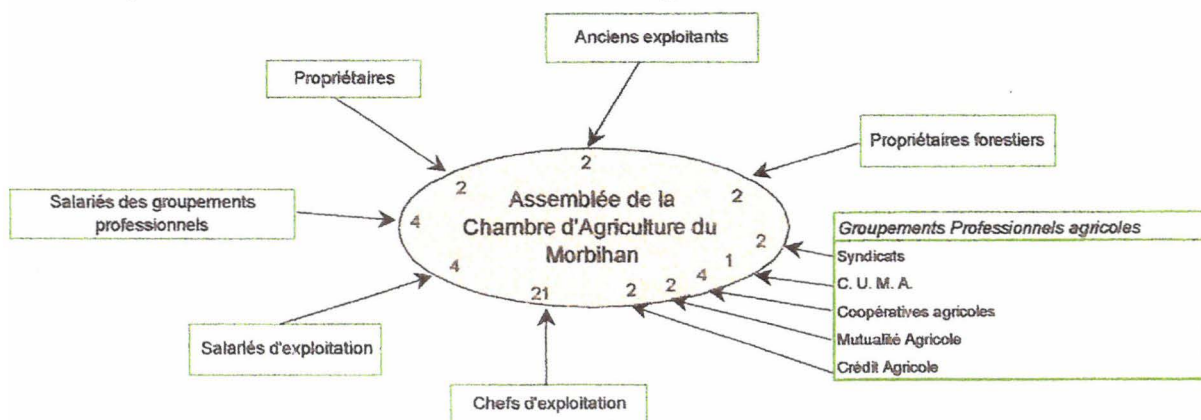
La Chambre d'Agriculture du Morbihan fonctionne dans cette optique grâce à deux groupes d'acteurs très distincts :

- des élus qui donnent des avis, choisissent des orientations, définissent des priorités d'action
- des agents qui appuient ces derniers dans leur rôle, mettent en œuvre les décisions et réalisent les actions.

Les conseillers et les techniciens spécialisés de la Chambre d'Agriculture du Morbihan accompagnent leur public, les agriculteurs de leur secteur, dans la réussite de leurs projets. Ils leur proposent des conseils individuels et adaptés pour favoriser l'installation et la pérennité des exploitations, tout en conciliant projets de vie personnel et professionnel. Ils interviennent dans les programmes de développement local et d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et d'amélioration de la qualité de l'eau.

Depuis sa création par la loi du 3 janvier 1924, l'organisation a maintes fois changé de système électoral. Les membres de la Chambre sont désormais élus par un vote majoritaire, puis proportionnel.

Composition de l'Assemblée de la Chambre d'Agriculture



Ces 48 élus constituent trois instances légales :

- l'Assemblée Plénière, tout d'abord, qui vote le budget, élit le président ainsi que les représentants du Bureau. Elle se réunit trois à quatre fois par an
- le Bureau, lors de sa réunion mensuelle, gère les biens, le budget et peut parfois être amené à donner un avis
- le président, enfin, est élu au scrutin secret par l'Assemblée Plénière. Il est le représentant de l'exécutif et porte donc la responsabilité en justice ou dans les actes de la vie civile. Il est maître des dépenses et du personnel, et c'est également à lui que revient le choix du directeur

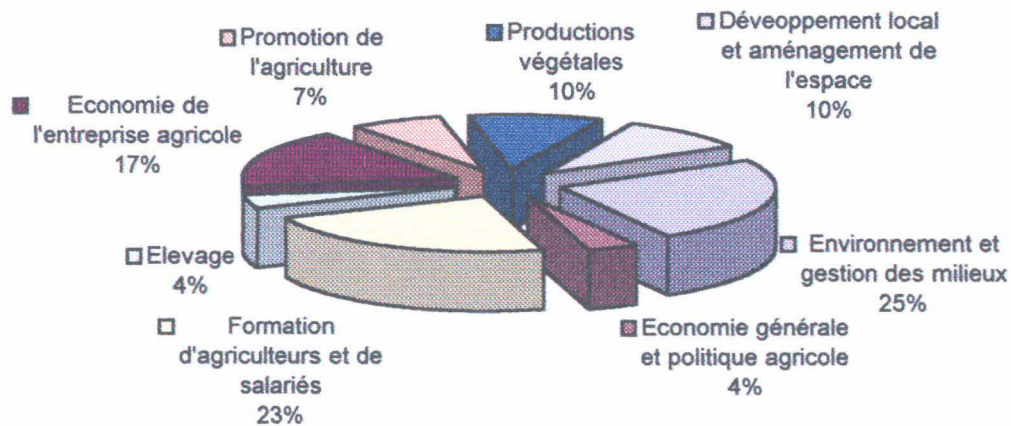
Les missions de la Chambre d'Agriculture

Pour assurer son rôle de représentant des intérêts de l'ensemble des agriculteurs et de la profession agricole, la Chambre d'Agriculture doit mener à bien deux missions.

Elle est tout d'abord un organe consultatif et professionnel des intérêts agricoles de sa circonscription auprès des Pouvoirs Publics. En effet, son avis est sollicité tant par la Commission Européenne que par le gouvernement et ses représentants, mais aussi par les collectivités territoriales. Elle prend donc position sur de nombreux sujets qui intéressent l'Agriculture et participe à des instances de discussion et de décision avec les Pouvoirs Publics. Il y a parfois même obligation de la consulter.

Intervenir constitue la deuxième mission de la Chambre d'Agriculture. C'est un organe professionnel d'intervention technique, économique, et sociale. Elle offre un service public en faveur du développement agricole, aide et conseille les agriculteurs. Elle participe ainsi à l'expansion économique de sa circonscription.

Répartition des activités de la Chambre d'Agriculture



Les services généraux relèvent du service public, et complètent l'action de l'Administration et des organisations agricoles. La Chambre d'Agriculture apporte son soutien à la création et à la subvention des établissements et des services d'utilité agricole (services de coordination et gestion de l'ensemble des actions de développement dotés d'instance, de budgets spécifiques).

La Chambre d'Agriculture met également à la disposition de son public des services d'intervention, qui apportent aux agriculteurs des techniques d'activité, de conseil, de formation et d'aide. Cela prend la forme de laboratoires d'analyse, de services de formation professionnelle, d'aménagement rural, entre autres.

Ces deux missions s'illustrent au travers de quatre rôles :

- consultation
- expertise professionnelle
- intervention
- développement local

aussi bien dans le secteur de l'agriculture, que dans celui de l'espace rural, l'environnement, l'agro-alimentaire et la forêt.

Ainsi les Chambres d'Agriculture Départementales en France se composent de 4 200 élus, 6 000 salariés. Elles disposent de 500 millions d'euros de budget, qui découlent de l'impôt, des diverses subventions et des redevances des utilisateurs.

Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan

Un service ancien et stagnant

La Chambre d'Agriculture du Morbihan a pour rôle de promouvoir, représenter et défendre les intérêts des agriculteurs auprès des Pouvoirs Publics. Elle est, à ces fins, vendeuse de conseils techniques, économiques et juridiques.

Le centre de documentation de cet établissement doit lui aussi travailler dans cette optique. Il a vu le jour en 1969, avec l'arrivée du documentaliste Raphaël Guil, qui en est encore aujourd'hui le responsable. A l'instar de la Chambre, le service Documentation est public et donc accessible à tous, agents de l'établissement ou non. Les horaires d'ouverture sont les mêmes du lundi au vendredi : 8h30-12h, 13h30-17h.

Comme dans tout centre de documentation, le documentaliste doit gérer un fonds documentaire et contribuer à diffuser l'information. A cet effet, il met à la disposition des utilisateurs divers produits et services : consultation sur place, prêt de documents, recherche documentaire, et accès aux bases documentaires internes par le biais du documentaliste.

Sur le plan géographique, le service Documentation se situe dans une aile de la Chambre d'Agriculture, au fond d'un couloir. Il est donc difficilement repérable sans l'aide de l'agent d'accueil, pour les utilisateurs extérieurs. Les agents, pour l'avoir tous visité lors de leur arrivée dans l'organisme, en connaissent l'emplacement.

Le centre est constitué d'une pièce, à laquelle sont accolés deux bureaux, sur une surface totale de 110 m². A ces derniers s'ajoutent quelques colonnes d'archives stockées au rez de chaussée.

Le fonds documentaire de la Chambre d'Agriculture est conséquent.

Les ouvrages, peu nombreux voir inexistant dans les autres Chambres, sont ici au nombre de 3 500. En effet, le directeur, Joseph Malidin, qui mit en place cette structure, était un humaniste et souhaitait mettre à disposition des utilisateurs un certain nombre d'ouvrages de référence.

Raphaël Guil continue à développer ce fonds, même si la plus grande partie du budget est allouée aux revues.

Le documentaliste, dans 90 % des cas, construit sa politique d'acquisition au fil de ses lectures de la presse et de diverses revues spécialisées, en particulier Agrapresse. Certains organismes envoient également prospectus ou catalogues qui sont autant de propositions. C'est alors au responsable de juger de l'intérêt ou non d'effectuer un achat. Par ailleurs, les agents repèrent de leur côté des livres qui sont susceptibles de les intéresser. Ils viennent alors faire part de leur souhait d'achat à M. Guil qui en fonction de l'état du fonds sur le sujet et de l'enthousiasme de la demande, décide de l'acquérir.

Le documentaliste peut alors se procurer le l'exemplaire en magasin à la librairie, Cheminant pour la Chambre d'Agriculture du Morbihan (réduction de 10 %) ou directement auprès de l'éditeur ou du diffuseur si l'ouvrage n'est pas commercialisé par un éditeur. Il peut y avoir parfois commande groupée, puis dispatching d'une partie des exemplaires aux agents concernés.

Raphaël Guil, après réception de l'ouvrage, inscrit dans le cahier d'inventaire un numéro d'entrée, le titre, le ou les noms des auteurs ainsi que celui de l'éditeur accompagné de son adresse, en précisant enfin la date.

La saisie de l'ouvrage s'effectue sur la base "Ouvrage.trq" de Superdoc. Pour l'instant, seule l'APCA verse dans la base nationale des notices d'ouvrages, pour éviter les doublons. Le documentaliste vérifie donc que le livre n'existe pas déjà dans la base, auquel cas il se contente d'ajouter la cote et le numéro d'inventaire. Dans le cas contraire, il y a création de notice.

Les ouvrages sont en accès libre.

Des dossiers suspendus, élaborés par le documentaliste sont également disponibles au centre de documentation, mais seul le documentaliste y a accès. Il s'agit d'articles, de fascicules, de toute sorte d'informations recueillies sur un thème. Pour classer ces derniers, comme les ouvrages, le documentaliste utilise le plan de classement à l'usage des centres de documentation des Chambres d'agriculture mis au point par l'INRA. C'est un plan de classification propre aux sciences agricoles. Les grands titres sont désignés par des lettres majuscules, puis subdivisés en paragraphes désignés par un chiffre décimal. La notation peut grouper de deux à cinq paramètres.

Malgré une politique d'acquisition d'ouvrages, ce n'est pas la priorité, comme le prouve le budget (30%). Ce sont les périodiques qui prédominent : ils sont au nombre de 96, sans prendre en compte les publications des Chambres, les bulletins et les fascicules que le centre de documentation reçoit sans régler d'abonnement. Le nombre total de publications reçues est d'environ 230, plus trois e-magazines, qui ne sont pas exploités par le responsable. Les derniers numéros des revues sont disponibles sur un présentoir à l'entrée du centre, classés par ordre alphabétique. Les journaux du jour sont exposés sur la table de travail.

Un fonctionnement en réseaux

Ces périodiques, si divers soient-ils, doivent subir un traitement intellectuel, afin d'optimiser la recherche d'information. Et ce travail, au centre de documentation de la Chambre du Morbihan, s'effectue en commun.

En effet, Raphaël GUIL travaille tout d'abord en collaboration avec le CRIPT Bretagne, Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique. Il compte plus de soixante-dix adhérents, établissements de formation initiale et continue de l'enseignement agricole et organismes professionnels issus du CNERTA (réseau national documentaire de l'enseignement agricole), et de la COBB (agence de coopération des bibliothèques de Bretagne) : ces structures peuvent appartenir à l'enseignement public technique et supérieur, à l'enseignement catholique, aux maisons familiales rurales et aux Chambres d'agriculture. Ce groupement a vu le jour en Bretagne mais s'étend aujourd'hui sur tout le territoire français.

C'est un réseau d'initiatives et d'échanges pour animer un réseau régional de documentalistes qui participent activement à Rénadoc pour un dépouillement partagé de plus de 450 périodiques et pour approvisionner des bases de données documentaires régionales et nationales. Il permet également de développer les usages des technologies de l'information, de la communication et de l'audiovisuel par une veille technologique et une assistance technique aux adhérents. Enfin, elle les accompagne dans les projets de création d'intranets ou la mise en œuvre de centres de ressources pédagogiques innovantes, par exemple.

Dans ce cadre, Raphaël Guil participe activement à Rénadoc, réseau des réseaux régionaux documentaires de l'enseignement agricole. Ce dernier est fondé sur un travail de dépouillement partagé de 500 périodiques de la presse agricole généraliste. Il vise aussi la mise en pratique et la réflexion sur l'évolution d'un métier au service des utilisateurs. Pas seulement un réseau technique d'échange de données, Rénadoc est aussi un réseau humain : mutualisation, échanges d'informations, harmonisation des pratiques documentaires, enrichissements mutuels, formations, partage des savoirs et des savoir-faire, accroissement des compétences.

Rénadoc a été lancé en 1996 et fonctionne en grandeur nature depuis le 31 mars 1998. Les documentalistes se sont mis d'accord sur un objectif général : mettre à disposition de chaque espace documentaire, où qu'il soit, une base de notices catalographiques des ressources disponibles constituées à partir d'un dépouillement national partagé s'appuyant sur l'expérience et le dynamisme des réseaux régionaux, consultable grâce aux outils modernes de communication et de traitement de l'information. Cette base s'adresse bien sûr aux établissements d'enseignement agricole, aux centres de documentation et d'information, aux établissements d'enseignement général, à divers organismes, et aux documentalistes, bibliothécaires ou autres gestionnaires de l'information. Chaque mois, les documentalistes participants, dont Raphaël GUIL, les indexeurs envoient à un pool de correcteurs Rénadoc le dépouillement des revues qui leur sont affectées sous forme de notices bibliographiques. Le service de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan traite :

- Baromètre Porc, mensuel d'information économique sur la filière porcine. Seul l'article de fond est dépouillé
- Octant, revue d'études et de statistiques de la région Bretagne. Mensuel publié par l'INSEE de Bretagne. Seuls les articles ayant trait à l'agriculture sont analysés
- Sciences et techniques avicoles, revue scientifique de l'aviculture, publiée par l'INRA, l'ITAVI et l'AFSSA. Ce trimestriel est dépouillé dans cette intégralité.

Les notices sont ensuite mises aux normes, contrôlées puis centralisées auprès de l'opérateur technique de Rénadoc, le CNERTA. Chaque mois, ce sont 250 indexeurs qui dépouillent 500 revues de tous types au format Bcdi, Superdoc (à la Chambre) ou Texto. Chaque mois, ce sont douze correcteurs qui contrôlent la qualité des notices en vérifiant la mise aux normes de la forme et la pertinence du contenu. L'objectif de cette correction est d'homogénéiser et d'harmoniser la base. Après un traitement informatique de mise aux formats, via une moulinette de transfert entre Bcdi, Superdoc et Texto, le CNERTA envoie à ses adhérents soit par internet, soit par disquette au format souhaité, une base de données réunissant l'ensemble des notices (près de 3 000 par envoi et par mois). Environ 8 à 10 envois sont réalisés par an.

Mais cela ne constitue pas la seule expérience de coopération . En effet, Raphaël GUIL s'affilie en 1998 au réseau national des centres de documentation des Chambres d'Agriculture. Ces derniers ont entrepris, récemment, de mettre en commun leurs ressources. Partageant la même culture, ils se servent des mêmes outils et appliquent les mêmes méthodes de travail, mettant aujourd'hui à disposition des adhérents les informations qu'ils ont traités pour le compte du réseau. Ce réseau documentaire, pour faciliter les échanges d'information, s'appuie sur le partage des tâches et la mise en commun du fruit de ce travail. A cette fin, il est nécessaire d'avoir des outils communs. La Chambre d'Agriculture du Morbihan participe à deux bases de données bibliographiques élaborées sous la houlette de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) :

- la base Doc, fruit du dépouillement partagé par les 50 documentalistes du réseau le souhaitant, depuis juin 1996, de 300 périodiques, d'ouvrages et d'études publiées par les Chambre d'Agriculture ou les Instituts Techniques,
- La base des publications des Chambres d'Agriculture qui contient toutes les études publiées par ces dernières depuis 1994, complétées par les études de certains instituts techniques.

La saisie s'effectue sur Superdoc dans les bases "revue.trq" et "ouvrage.trq". Le documentaliste de la CA 56 dépouille les mêmes revues que celles à destination de Rénadoc, plus Agreste Bretagne et 60 millions de consommateurs.

Pour ce qui est des descripteurs, le thésaurus, d'abord récupéré dans un autre intitulé Résagri, a finalement été créé de toute pièces. Il fonctionne en mode inversé. L'application des règles de catalogage des documents est le garant d'une recherche documentaire efficace et permet aussi

- une présentation de qualité sur le site internet du réseau documentaire
- l'édition soignée des produits documentaires.

L'envoi des notices, si bien sûr il y en a, s'effectue les mardis ou mercredis de chaque semaine. En effet, la mise à jour est hebdomadaire. La base alimentée par les nouvelles notices est téléchargeable chaque semaine, de façon à avoir un répertoire de notices le plus à jour possible.

La base documentaire contient également les notices des études des Chambres, mais aussi des ouvrages. Pour le moment, le monopole de la saisie en revient à l'APCA, pour éviter doublons ou répétitions inutiles des tâches. Ainsi, Raphaël GUIL va vérifier, lorsqu'il va saisir la notice d'un ouvrage, que celle-ci n'existe pas déjà dans la base, auquel cas il se contente d'y ajouter une cote et un numéro d'inventaire.

L'APCA met également à la disposition des Chambres d'Agriculture trois services :

- Des bulletins bibliographiques à thèmes présentant des nouveautés, articles, ouvrages ou études
- Des Brèves
- Un forum de discussion, Echanges, pour s'entraider entre documentalistes. Les abonnés peuvent également y faire des demandes de documents qu'ils ne possèdent pas dans leur fonds. Cette pratique passe plus couramment par le biais de la messagerie.

Le public et les produits documentaires

Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan est ouvert aux agents de l'organisme, d'autres organisations agricoles et aussi au grand public. Les utilisateurs viennent donc d'horizons différents.

Pour garder ce public et en attirer un nouveau, le service met à sa disposition divers produits documentaires : revue de presse, bulletin de sommaires...aussi bien sous forme papier que sous forme électronique. Cela contribue-t-il en effet à faire augmenter le nombre d'utilisateurs ?

Afin de pouvoir cibler le public du centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, j'ai élaboré deux questionnaires destinés

- aux agents de la Chambre, sous forme électronique, pour connaître les raisons de la fréquentation ou non de ce service
- au public externe sur les motifs de sa visite

Les réponses ont, à mon grand désarroi, été peu nombreuses, que ce soit dans le premier ou dans le deuxième cas.

En effet, seulement 28 agents (sur 160 !) ont consacré les deux minutes nécessaires à répondre au questionnaire. Le public externe, ce qui est peut-être dû aux dates de mon stage, a été rare.

Je m'appuierai donc, pour ma réflexion, également sur une analyse des résultats des comptages sur la fréquentation du service documentaire de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, effectuée en 1999 à l'initiative du service économie, au sein duquel elles est hébergée.

Il y a trois ans, la fréquentation de la documentation s'élevait à 2 600 personnes par année, soit treize personnes par jour, dont 30 % en provenance de l'extérieur. Cependant, d'après les documentalistes, la fréquentation a baissé ces derniers mois.

Une écrasante majorité des réponses à mon questionnaire émanaient d'agents utilisant le centre de documentation, d'une façon ponctuelle. Ils empruntent toute sorte de documents et effectuent leurs recherches avec le responsable. Ils consultent d'abord le journaux, puis les revues, alors seulement les ouvrages et pour finir, les dossiers suspendus. L'actualité documentaire est très demandée. De nombreux services fréquentent la documentation pour consulter la presse.

Le public interne, tout au moins les utilisateurs du service documentation, sont satisfaits de l'accès, de la quantité et de la qualité des documents proposés. L'aide à la recherche est très efficace. Les produits documentaires, bien que moyennement voire peu utilisés, sont à la hauteur de leurs besoins.

Pour ce qui est du public externe, les remarques sont sensiblement les mêmes. Cela concerne des agents d'autres organisations agricoles, ou des étudiants et enseignants dans le domaine de l'agriculture. Ils effectuent également leurs recherches avec l'aide du documentaliste, et privilégient les revues et les ouvrages, en les empruntant (15 jours sur présentation d'une carte d'identité). Ils sont satisfaits de l'accès, de la quantité et pertinence des documents, et de l'aide à la recherche. Leurs recherches concernent les actualités documentaires, mais aussi les informations réglementaires et sociales, ainsi que l'économie.

Afin de fidéliser ce public et d'amener les non-utilisateurs au centre de documentation, les documentalistes mettent divers produits documentaires à la disposition des agents mais aussi à des professionnels d'autres organisations agricoles.

La documentation édite tout d'abord, quotidiennement, une revue de presse élaborée sur deux supports : le papier et l'électronique. Pour le premier, les documentalistes dépouillent trois quotidiens : un national, Le Monde ; et deux régionaux, Le Télégramme et Ouest France (quatre éditions : Vannes, Pontivy, Ploërmel et Lorient. Il s'agit de rechercher tous les articles touchant à l'agriculture. On en fait ensuite des copies, que l'on met en page, pour en distribuer 34 exemplaires, à la Chambre et à d'autres organisations agricoles. La deuxième version de la revue de presse est disponible sur le réseau intranet, dans la boîte aux lettres de chacun. Elle n'est pas identique à celle distribuée sur papier. Le documentaliste consulte le site du journal Ouest France et en dépouille la page de garde, avant de faire des recherches départementales communales par les villes de Pontivy et Vannes. La démarche est la même pour le Télégramme, si ce n'est la recherche, qui s'effectue ici par le domaine "agriculture". Des liens vers les articles ainsi que quelques lignes illustrant leur contenu sont créés dans une page word, qui sera envoyée à tous les agents par le biais de la messagerie.

Les documentalistes éditent aussi un bulletin de sommaires hebdomadaire intitulé Actualités documentaires. Les sommaires des revues les plus pertinentes dans le monde agricole sont copiés et distribués à tous les agents et aux organismes extérieurs le souhaitant. Le fascicule est agrémenté d'un bon de commande des photocopies des articles que les lecteurs souhaitent se procurer. Ce service est bien sûr gratuit pour les agents de la Chambre. Il est payant pour les organismes extérieurs qui reçoivent une facture annuelle.

Le centre de documentation joue aussi le rôle de diffuseur pour divers bulletins et revues. Il a pour charge de communiquer à tous les agents le BIR (Bulletin d'Informations Rapides) édité par l'APCA. C'est une compilation hebdomadaire d'articles de fond sur l'agriculture et d'offres d'emploi. Il est accessible sous forme papier au service documentation. Le documentaliste, qui le reçoit sous forme électronique, le reverse également sur le serveur public, où tout à chacun peut le consulter.

Il distribue également, une fois par mois, des bulletins documentaires publiés par le réseau national des documentalistes. Ils sont au nombre de cinq, traitant chacun d'un thème : agriculture biologique, qualité, environnement, bâtiments d'exploitation, activité agricole. Ces derniers, comme le BIR, sont reversés sur le serveur public.

Synagri, le projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne

Un projet ambitieux

Historique

Les Chambres d'Agriculture de Bretagne, depuis trois ans maintenant, se sont attelées à un projet d'intranet, pour faire suite à la mise en place des réseaux dans chaque établissement. D'abord à l'initiative de Michel GUILLEMOT, et après décision des Directeurs Généraux, le projet Synagri voit le jour.

Disponible en partie depuis mars 2002, le portail découle d'un projet ambitieux. Cet aboutissement est le fruit de diverses étapes, qui ont jalonné la réalisation de cet outil.

L'idée vit le jour en 1999, après décision des Directeurs Généraux. Elle fait suite à la mise en place des réseaux internes dans chaque établissement. Un responsable est désigné dans chaque Chambre concernée, et Vincent AUVRAY, agent de la Chambre Régionale, a pour mission de les représenter. Ils se réunissent régulièrement au sein d'un groupe de travail.

Comme pour tout projet, la première étape est la constitution d'un cahier des charges. Pour cela, les responsables ont fait appel à un prestataire de services, Cap Gemini. Trois idées force y apparaissent :

- dépasser la messagerie
- créer un espace de travail collaboratif
- organiser la gestion des ressources, en visant à plus longue échéance sa communication en fonction de profils.

Cap Gemini a ensuite organisé des rencontres avec les salariés pour consolider ces propositions.

Lorsque le projet fut bien défini, s'est effectué le choix du prestataire de développement. La messagerie Lotus Notes est installée.

En mars 2002, la première version de Synagri est disponible. Les agents suivent une formation. Chaque Chambre choisit des agents formateurs, qui suivent une trame prédéfinie par Cap Gemini. L'intranet régional est né.

Cependant, la réflexion ne s'arrête pas là. En effet, les responsables souhaitent transformer cet outil en portail, accessible également aux ressortissants des Chambres d'Agriculture de Bretagne, voir même au grand public.

Ainsi, le projet ntic permettra aux Chambres d'Agriculture concernées de communiquer entre elles, l'intranet ; de communiquer et apporter des services aux agriculteurs, aux ressortissants et aux partenaires, l'extranet ; et de communiquer avec le grand public, l'internet.

Synagri se déclinera donc en trois entités :

- le site internet des Chambres d'Agriculture de Bretagne
 - ✓ les Chambres, les stations, les centres de formation
 - ✓ l'agriculture en Bretagne
 - ✓ l'actualité

- des services pour les agriculteurs (Extranet)
 - ✓ fonds documentaire
 - ✓ conseils, revues, références techniques, dossiers économiques

- un outil pour tous les agents
 - ✓ espace Projets. Travail en équipe et à distance
 - ✓ une messagerie et un agenda de groupe

L'extranet, situé dans l'espace professionnel, ne sera accessible qu'aux abonnés, qui devront s'identifier avant l'utilisation. Les services proposés seront payants pour certains, gratuits pour les autres.

Les responsables souhaitent également créer des liens avec d'autres organisations agricoles, telles que le Crédit Agricole par exemple, et créer des services communs avec elles.

Le cahier des charges a été réalisé, encore avec l'aide du service Cap Gemini. Cependant, le projet d'extranet et d'internet ne sera peut être pas réalisé par Arsoe, qui a mis en place l'intranet. Le choix est en cours. Le fonctionnement est prévu pour le printemps 2003.

Synagri, l'intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne, est fonctionnel depuis mars 2002. Cependant, le projet va s'étendre à un extranet et même l'internet.

Cet outil a été conçu pour répondre aux besoins et aux attentes des utilisateurs, externes ou internes. Quels étaient-ils ?

Une réponse à des besoins

Un projet ne se prend jamais à la légère et s'appuie toujours sur les attentes et les besoins de ses futurs utilisateurs, ici, que ce soit les salariés ou les élus. En effet, si ces derniers ne trouvent pas ce qu'ils cherchent dans Synagri, ne l'utiliseront pas. Le coût important de la réalisation doit être rentabilisé par des résultats probants.

Synagri, l'intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne, a été réalisé pour répondre à un certain nombre de besoins et de défaillances.

En effet, il doit combler les lacunes des réseaux internes de chacune des Chambres : les agents peuvent communiquer entre eux, mais pas avec ceux des autres établissements. C'est un produit cher et cependant peu moderniste. Les décideurs souhaitaient donc dépasser la messagerie.

Les Chambres d'Agriculture organisent des groupes de travail. Il semblait intéressant de créer des espaces de travail collaboratif, favorisant la production en équipe. Il s'agit ici, par le biais de Synagri, d'optimiser le fonctionnement interne des établissements.

Mais un intranet, c'est avant tout organiser une gestion des ressources.

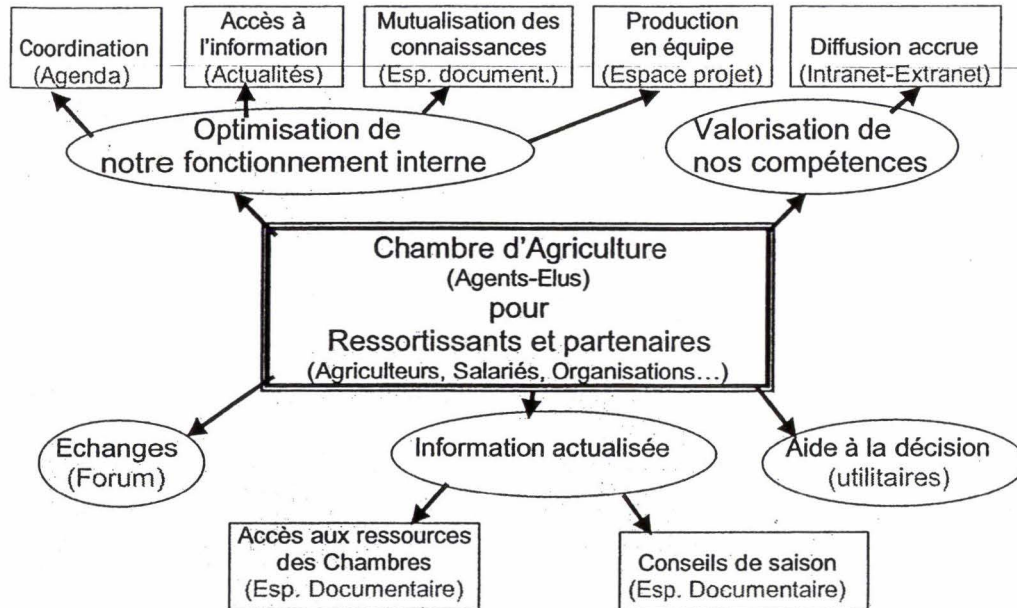
Celles-ci, de nos jours, sont de plus en plus nombreuses, et non pour autant de plus en plus pertinentes. L'outil Synagri met l'information nécessaire à la bonne marche de l'organisme et pertinente à la disposition des agents, afin que ceux-ci n'aient pas à les chercher ailleurs, mais y ait directement accès à partir de son poste informatique.

A long terme, une diffusion sélective de l'information devrait se mettre en place. La distribution des ressources s'effectuera alors en fonction d'un profil d'agent.

La demande est forte en ce qui concerne les ressources documentaires. Les agents, pour l'instant, ne peuvent effectuer seuls leurs recherches. Ils sont dans l'obligation (aucun poste n'est disponible en accès libre) de laisser ce soin au documentaliste. Une ouverture personnelle aux ressources documentaires serait donc la bienvenue.

Synagri, ce sont donc des axes de progrès

Le projet NTIC des Chambres d'agriculture de Bretagne des axes de progrès



Le projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne organisera l'ensemble des outils informatiques autour de la cible qu'est l'agent et son accès aux ressources, aussi bien documentaires que pédagogiques ou informatiques ; et aux outils pour travailler.

Cependant, le succès de cet outil n'est pas flagrant, et son utilisation très faible ne semble pas, pour le moment, conforter ces observations.

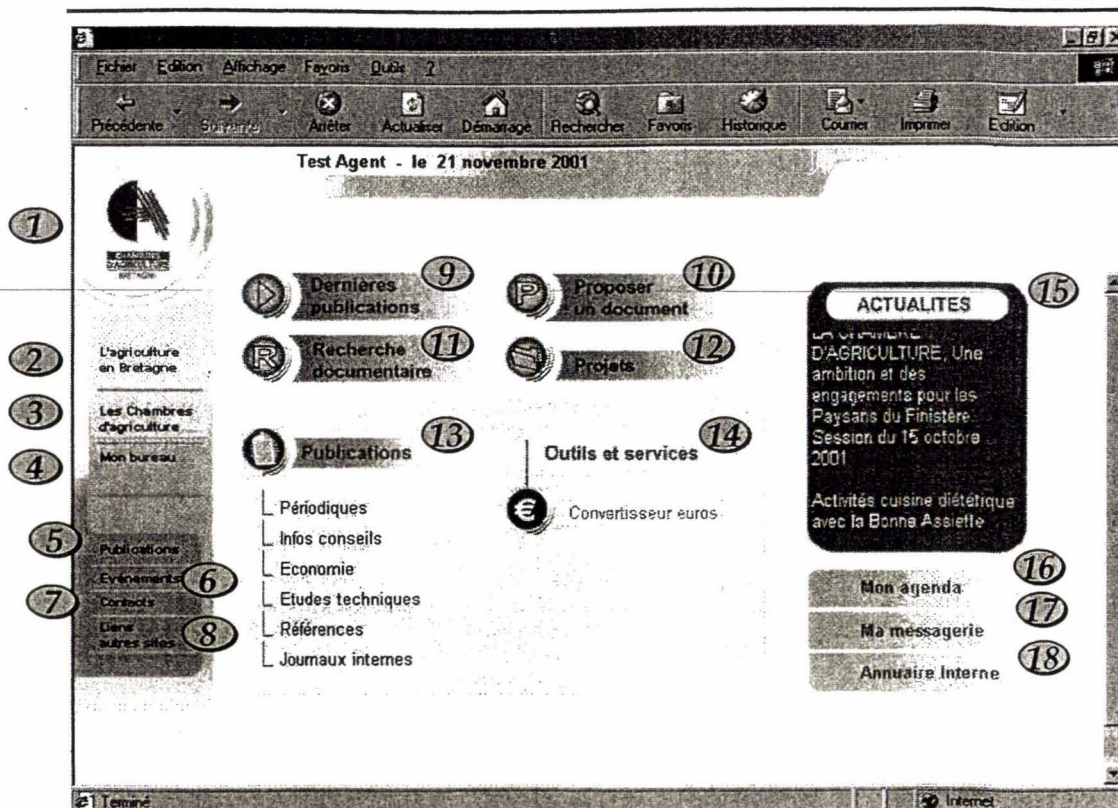
Synagri, une réalité : un portail peu utilisé

L'intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne

Le projet Synagri est devenu une réalité en mars 2002. C'est un portail, avec une architecture en frame. Il est fonctionnel et bien conçu, agréable d'un point de vue visuel.

Voici un tour d'horizon des ressources proposées par cet outil.

Le bureau de l'agent



Le portail s'ouvre sur une page d'authentification, où l'utilisateur doit indiquer son code d'abonné et son mot de passe. Le bureau de l'agent s'affiche alors.

1 – Un clic sur le logo des *Chambres d'Agriculture de Bretagne* permettra d'avoir accès au site public, lorsque celui-ci sera installé, au printemps 2003.

2 – *L'agriculture de Bretagne*

C'est une série de fiches et de données concernant l'agriculture dans la région.

3 – *Les Chambres d'Agriculture*

Cette rubrique contient la liste des stations expérimentales et la liste des centres de formation.

L'Espace documentaire

10 – *Proposer un document*

Chaque agent peut proposer un document. Il remplit la demande de publications : données générales, classement, données géographiques. Un valideur décide alors de son intégration ou non au site. Si tel est le cas, il vérifie les informations de la fiche de demande.

C'est alors au publicateur (le documentaliste) de le mettre en ligne et de le classer où il le faut dans les ressources documentaires.

11 – *Recherche documentaire*

Il s'agit d'une recherche multi-critères :

- rubrique
- sous rubrique
- mots-clés
- date de mise à jour
- validité géographique

5 ou 13 - *Publications*

Cette rubrique se décline en sept domaines : périodiques, infos conseil, économie, études techniques, références, journaux internes.

Tous les documents répertoriés dans ces catégories ont été produits par les Chambres. Ils sont rangés par date de parution ou par ordre alphabétique, au bon vouloir de l'utilisateur.

Les dernières publications en date figurent également dans la rubrique *Dernières publications* (9).

L'Espace Projets

12 – Projets

Des groupes de travail sont composés, pour créer de nouveaux projets. L'activité doit déboucher sur une production.

L'espace projets permet de :

- s'affranchir de la disponibilité des participants
- gagner sur le temps de transport
- disposer de la dernière version en permanence
- avoir une démarche identique quelque soit le projet étudié.

Ce n'est pas un fonds documentaire :

- il y a un objectif à atteindre
- l'équipe est limitée
- il n'y a pas de document public.

Ce n'est pas un forum.

Les projets, tout comme les documents qui en font partie, peuvent être publics ou privés. Ils peuvent être associés à des projets pairs.

14 – Outils et services

Pour l'instant, seul un convertisseur euros est disponible.

15 – Actualités

Ce sont des documents traitant de l'actualité agricole.

16 et 17 – *Mon agenda et Ma messagerie*

Agenda et messagerie Notes de l'agent.

18 – *Annuaire interne*

Liste des contacts internes.

Voilà comment se présente l'intranet Synagri.

L'architecture est en place et fonctionnelle et l'agencement des ressources pertinent. Chaque rubrique est prête à accueillir des informations. Car le sit est pour ainsi dire vide. Les données n'y ont pas encore été intégrées.

Une source de données, mais vide

Un intranet doit satisfaire les besoins en information des employés de l'entreprise. Il contient les ressources nécessaires à la bonne marche de l'organisation. Plus une entreprise possède de données précises sur ses marchés et ses concurrents, plus forte sera sa compétitivité.

Synagri est un outil créé à cet effet, certes fonctionnel, mais vide.

Bien que diverses rubriques aient été créées, les données qui y correspondent n'y ont pas été intégrées.

Dans les *Publications*, par exemple, seulement quelques documents ont été listés. La recherche documentaire est par ailleurs inefficace, faute de ces lacunes et du mauvais fonctionnement du moteur.

La mise à jour et l'organisation des ressources dans le site est donc loin d'être au point.

Les réflexions pour mettre en place l'intranet régional des Chambres d'Agriculture ont été menées sans même consulter les documentalistes de ces divers établissements.

Pourtant, l'apport des compétences documentaires en gestion de l'information peut s'avérer intéressant dès la structuration du projet dans l'analyse des besoins, dans le recueil et l'analyse des informations de tout type, dans la formalisation des contenus en fonction des objectifs d'utilisation, dans la médiation entre les outils informatiques disponibles et les objectifs de communication à atteindre. Les outils et méthodes documentaires de traitement de l'information sont propres à la structurer, qu'elle soit documentaire ou formelle.

Il aurait donc fallu associer les compétences documentaires en amont de la réflexion, et non pas seulement lorsque l'alimentation du site peine à être réalisée collectivement.

Et maintenant que les décideurs prennent conscience de la difficulté de mettre à la disposition de leurs agents des ressources qui doivent être pertinentes, ils font appel aux documentalistes. Et ces derniers, qui sont formés pour organiser l'information, constatent que certaines rubriques ne sont pas pertinentes, qu'il en manque d'autres et que la recherche documentaire laisse vraiment à désirer.

Face à ce dysfonctionnement, la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne a pris le parti de faire appel à un spécialiste de la documentation et du knowledge management. Cette personne, qui est en poste depuis le début du mois de juillet, est chargée de faire le lien entre les ressources des centres de documentation des Chambres, en définissant celles qui devront être intégrées à Synagri. La deuxième version devrait également mettre en ligne différents produits documentaires, tels qu'une revue de presse ou un bulletin de sommaires.

Les responsables du projet intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne avaient choisi de ne pas convier les documentalistes lors de l'élaboration de Synagri.

Cependant, constatant que l'alimentation du site est un problème, ils leur confient ce travail, dans une structure qui a été réalisée sans les consulter. Ce n'était pas sans déclencher quelques frictions entre Raphaël GUIL et le responsable du projet à la Chambre d'Agriculture du Morbihan. Mais le nouveau documentaliste devrait se montrer moins réticent, car cela fait partie de ses attributions.

L'avenir du centre de documentation en accord avec Synagri

Le centre de documentation, un puits de ressources pour Synagri

Des besoins et des attentes

Synagri, l'intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne, doit proposer un ensemble organisé de ressources pertinentes et nécessaires au fonctionnement des Chambres concernées.

Cet outil s'adresse aux agents qui doivent, pour l'utiliser, y trouver ce qu'ils cherchent. Il est donc nécessaire, avant de définir les informations qui doivent y être intégrées, d'étudier les besoins et les attentes de ses futurs utilisateurs. Quels sont-ils en ce qui concerne les ressources et produits documentaires ?

Lors de mon stage et à la lumière des réponses à mon questionnaire, j'ai pu apprécier les attentes des agents en matière de documentation.

Les utilisateurs du service regrettent de ne pas avoir accès à la base de données mise à jour hebdomadairement par l'APCA. En effet, aucun poste informatique n'est disponible pour le public, il faut donc faire appel au documentaliste pour effectuer des recherches. Synagri peut pallier à cette demande, que ce soit pour les documents extérieurs ou les études de la Chambre.

Par ailleurs, la rapidité de communiquer l'information est essentielle. Les utilisateurs souhaitent se procurer les documents qu'ils désirent le plus rapidement possible. D'où la révolution apportée à la fois par la messagerie et la gestion électronique des documents. Les délais de livraison sont alors très courts, voire presque immédiats.

Par la suite, les ressources pourront même être adressées à la personne concernée sans que celle-ci en ait fait la demande. C'est la diffusion sélective de l'information. Le documentaliste, selon un profil d'utilisateur, distribuera les ressources à qui en aura besoin.

Ce sont autant d'outils qui, intégrés à Synagri, optimiseront les services proposés par le centre de documentation à son public interne.

Le service documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan propose déjà aux agents divers produits documentaires.

Distribués actuellement sous forme papier, ils ne sont pas très consultés. Cependant, la revue de presse électronique, par exemple, fonctionne bien. Les utilisateurs n'ayant pas accès à internet le regrettent vivement. Ils utilisent plus facilement la version électronique.

Son intégration à l'intranet assoirait son succès.

Il en est de même pour Actualités Documentaires, le bulletin de sommaires.

Je pense que ces produits gagneraient à être proposés sous forme électronique : les agents reçoivent une masse de papier, et sont quelque peu démotivés par le volume de leur courrier. La consultation sur l'intranet serait plus rapide et la navigation plus facile.

Tels sont les besoins et les attentes du public interne vis à vis des ressources documentaires. Synagri pourrait permettre de relancer la fréquentation, si ce n'est du centre de documentation, au moins de ses services électroniques.

Propositions de bases et produits documentaires

Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, ainsi que ceux des autres Chambres d'Agriculture de Bretagne, possède un certain nombre de ressources documentaires pouvant être rendues disponibles sur le portail Synagri. Il ne faut cependant pas toutes les intégrer au projet et, en fonction des objectifs et besoins du public, mettre en ligne les informations qui semblent pertinentes.

En vue des documents que possède les services documentation des différentes Chambres d'Agriculture de Bretagne, il semble intéressant de mettre à disposition du public trois bases documentaires distinctes. Chaque chambre pourrait participer à leur mise à jour, partageant les tâches et donc fournissant un travail plus effectif.

Une première base, intitulée Docs, regrouperai les articles de revue, les ouvrages et les études des Chambres de Bretagne. Elle contiendrait les notices et la localisation précise des documents. Chaque service documentation possède ces trois supports, en plus ou moins grande quantité. Cependant, sachant qu'il existe une base similaire commune à toutes les Chambres d'Agriculture de France, il serait intéressant de créer un lien vers cette base. Il reste important de créer une base spécifique aux Chambres d'Agriculture de Bretagne, car les ouvrages recensés dans la base de l'APCA sont ceux possédés par elle uniquement, ne sont pas disponibles les notices de ceux possédés par les autres Chambres.

Lors d'une enquête proposée au public des agents ou même extérieur du centre de documentation de la Chambre d'Agriculture 56, une remarque revenait fréquemment : il manquait un accès direct aux bases de données documentaires au centre de documentation. Il faut en effet faire appel au documentaliste qui seul peut la consulter, les usagers souhaitent être plus autonomes et pouvoir effectuer leurs recherches eux-mêmes. Une telle base disponible directement sur leur poste informatique leur semble donc très intéressante.

Une valeur ajoutée pourrait se profiler avec la gestion électronique des documents. A chaque notice pourrait être rattaché un fichier au format PDF. Pour les articles de revues comme pour les études, le document serait disponible dans son intégralité . Pour les ouvrages, le sommaire et la bibliographie pourraient être scannés. Le public aurait ainsi un accès plus direct à l'information et pourrait en garder une trace dans ses propres répertoires.

Une deuxième base regrouperait uniquement les études publiées par les Chambres d'Agriculture de Bretagne. Elles seraient toutes disponibles dans leur intégralité au format PDF. Elles seraient rangées par date de parution ou par ordre alphabétique, selon le bon vouloir de l'utilisateur, dans les catégories déjà existantes.

Une troisième base se composerait de dossiers documentaires thématiques électroniques. Ils existent déjà sous forme papier et sont appelés dossiers suspendus. Il serait cependant long et fastidieux de faire un tri dans ces derniers et d'en scannés les documents présentant encore un intérêt. On commencerait donc à remplir les dossiers électroniques à la date de mise en place du système, tout en les mettant à jour régulièrement.

Ce mode de fonctionnement est très intéressant dans une structure comme la Chambre d'Agriculture . En effet, les agents sont souvent spécialisés dans un domaine, et travaillent sur des thèmes bien définis. Le regroupement de divers documents sur un même thème leur convient. Ces ressources pourraient être aussi bien des articles, que des références d'ouvrages, d'études et des liens internet. Cette conception va d'ailleurs dans le sens d'une future diffusion sélective de l'information : on crée un profil pour chaque utilisateur, dont il faut alors connaître particulièrement les besoins en information. Ainsi, on inclut d'abord le document concerné au dossier documentaire concerné puis dans la messagerie à la personne concernée.

Voici pour ce qui est des ressources documentaires. Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, qui met déjà à disposition de son public un certain nombre de produits documentaires, pourrait en intégrer au portail Synagri.

Geneviève Doucet-Toublanc fait parvenir toutes les semaines à tous les agents et aux organismes demandeurs un bulletin de sommaires intitulé Actualités documentaires. Ce concept pourrait sans aucune difficulté être transféré dans le projet ntic, facilitant même ainsi la communication des documents, jusqu'alors envoyés sous forme papier. Ils seront scannés et leur demande, comme leur réponse, s'effectuera sous forme électronique.

Cette proposition pourrait prendre la forme d'un catalogue de revues, classées par thèmes puis par ordre alphabétique. En cliquant sur le nom de la revue, le dernier sommaire apparaît accompagné d'un lien vers le site internet de cette dernière si elle en possède un.

Par ailleurs, la revue de presse quotidienne réalisée sous forme électronique par Raphaël Guil, doit être intégrée au portail. Elle est consultée par une grande partie du personnel, et ceux qui ne peuvent y avoir accès faute de connexion internet le regrettent. Pourraient y être recensées des informations générales sur l'agriculture, au niveau international, national et régional, chaque Chambre de Bretagne y ajouterait ses actualités locales. Les quotidiens dépouillés resteraient les mêmes : Le Monde, Le Télégramme et Ouest France.

Les bulletins bibliographiques thématiques publiés par le réseau des documentalistes de l'APCA est déjà mis à disposition des agents sur le serveur public par Raphaël Guil. Ils recensent les nouveautés sur chacun des thèmes, que ce soit des articles, des ouvrages ou des études. Il serait important d'y adjoindre une liste des acquisitions du centre de documentation de la Chambre d'Agriculture 56 : les agents regrettent qu'elles soient directement mises en rayon sans aucune opération de marketing.

Une autre rubrique avec des outils plus divers devrait voir le jour. Il s'agit de sources externes : des liens sélectionnés selon les besoins en information des utilisateurs, cédéroms, intranets autres, voire même banques de données payantes.

Dès les premières réflexions en vue d'un projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne, il était acquis que des ressources documentaires devaient être adjointes au portail. Cependant, cette analyse s'est déroulée sans avoir consulté les documentalistes des différentes Chambres concernées. Il aurait fallu associer les compétences documentaires en amont de la réflexion, et non pas seulement lorsque l'alimentation du site peine à être réalisée collectivement.

Un moteur de recherche approprié

Un portail d'entreprise est un outil informatique , mettant à disposition de son utilisateur des informations, documentaires et autres. Synagri, le projet intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne, est fonctionnel mais vide. Les quelques données répertoriés sur le sit le sont à titre d'exemple, en attendant les décisions des concepteurs concernant l'alimentation du site. Y seront alors intégrées des ressources, documentaires entre autres. Elles seront nombreuses et se posera la nécessité de mettre en place un système de recherche d'informations, performant et simple à utiliser.

Pour le moment, la recherche sur les quelques données disponibles fonctionne par le biais d'une liste de mots-clés assemblés dans un lexique. Résultat : toutes mes tentatives pour retrouver un document se sont révélées infructueuses. Il existe donc un décalage entre le mode de recherche en cours et les documents disponibles, qui doit absolument être réglé. Face à ce constat, les concepteurs ont pour projet de remplacer le lexique par un thésaurus.

Les documentalistes souhaitent, pour une compatibilité avec leur travail pour le dépouillement national, utiliser le thésaurus mis en place par l'APCA et déjà disponible sut Superdoc. Cet outil, qui remplaça le thésaurus élaboré par Résagri, a été créé de toute pièce par les documentalistes des Chambres d'Agriculture, et est enrichi régulièrement par les soins d'un groupe de travail. Cet outil de travail est donc parfaitement adapté aux ressources documentaires des Chambres d'Agriculture et faciliterait l'indexation , les professionnels de la documentation utilisant déjà deux thésaurus très différent, celui de l'APCA et celui du CRIPT.

Par ailleurs, comme le fait remarquer J.L. Bernard dans son étude sur les portails d'entreprises, les moteurs de recherche de ces derniers sont assez peu utilisés. Non pas parce qu'ils ne sont pas assez performants, bien au contraire. L'utilisateur est dérouté par cet outil, et n'utilise donc que peu des fonctionnalités qui lui sont proposées. Les capacités du moteur sont difficiles à utiliser mais c'est avant tout la méconnaissance du fonds documentaire qui handicape l'utilisateur.

C'est partant de ce constat que le concept de « canal » est né : il s'agit d'offrir à l'utilisateur des libellés de thèmes en phase avec ses attentes. Lorsque l'utilisateur va accéder à ces thèmes, il va en fait lancer une requête sur le moteur de recherche. Mais cette requête aura été paramétrée à l'avance par le documentaliste. Les résultats de la recherche seront totalement pertinents par rapport au thème demandé. Un canal est donc une vue thématique, une requête paramétrée sur le fonds d'informations géré par le portail.

Cette conception n'est pas sans rappeler l'optique des dossiers documentaires et de la diffusion sélective de l'information. En effet, les thèmes paramétrés pourraient être les mêmes que ceux des dossiers documentaires. Les agents de la Chambre sont des spécialistes et se cantonnent souvent à un seul domaine. Ce mode de recherche leur faciliterait donc la tâche, qui pourrait se révéler difficile, la plupart des agents ne connaissent pas le fonds du centre de documentation. Pour les questions plus pointues, les agents feraient appel au documentaliste, qui prendrait donc en charge les recherches plus complexes, plus élaborées, nécessitant une utilisation plus poussée du moteur de recherche.

Les ressources documentaires intégrées à Synagri seront nombreuses et le mode de recherche qui leur sera attaché devra être à la fois performant, mais aussi très facile d'utilisation, pour ne pas mettre en déroute les utilisateurs. Le système de « canal » d'information semble apte à prendre en compte ces deux optiques.

Les nouveaux modes de recherche en langage naturel, tel que celui mis au point pour l'intranet des AGF, semble également très intéressant et plein de promesses. Cependant, il nécessiterait un remaniement total de l'analyse intellectuelle des ressources documentaires, ce qui est impossible pour le poste et demi qui est accordé au service documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan.

Synagri, un tremplin pour le centre de documentation

Un nouveau documentaliste

Raphaël GUIL, documentaliste en poste actuellement fut le créateur du centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan. Il fut embauché en 1969, à la naissance de ce service. Il avait suivi une formation universitaire en philosophie, mais n'avait jamais été confronté aux techniques documentaires, que ce soit au niveau universitaire ou professionnel.

Raphaël GUIL prend ses fonctions au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan sans aucune formation aux techniques documentaires. Il est cependant très actif et se formera avec ses collègues des autres chambres et du réseau CRIPT de Bretagne de l'époque, . Ces derniers organisent des journées de formation pour les intéressés. C'est pourquoi ce travail en réseau , étendu ensuite avec l'APCA, a été très important. L'entraide entre documentalistes est monnaie courante. Raphaël GUIL est très sollicité car il a suivi, en dehors du temps de travail, une formation à l'informatique dès son apparition dans les années 80.

Le documentaliste s'est donc formé petit à petit aux techniques documentaires, au cours de stages, se perfectionnant en utilisant les outils de la documentation régulièrement.

Par ailleurs, Raphaël GUIL a su et voulu évoluer avec son temps : il s'est très tôt intéressé à l'informatique et est un des piliers de l'ancien réseau CRIPT de Bretagne. Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan , qui était déjà en soit une innovation à sa création, est resté innovateur et à l'écoute des nouvelles tendances du traitement de l'information : il fut le premier service de la Chambre à être équipé d'un ordinateur.

Très vite, une deuxième personne a été affectée à la documentation, sur un mi-temps. Cependant, à chaque remaniement du personnel, cet agent changeait. Raphaël GUIL déléguait donc peu et laissait le minimum de manœuvre à cet assistant, qui lui aussi, en attendant le changement de poste suivant, s'investissait peu.

Geneviève DOUCET-TOUBLANC travaille depuis cinq ans à la documentation et au service juridique. Elle assiste Raphaël GUIL dans les tâches documentaires : Geneviève ne participe pas aux travaux traitant du contenu intellectuel des documents, bien quelle soit entre autre titulaire d'un CAFB.

Cependant, depuis quelque temps déjà, Raphaël GUIL accomplissait les tâches documentaires sans pour autant innover ou même entrer dans une optique de marketing documentaire. Les agents qui fréquentent le centre de documentation sont toujours les mêmes, malgré quelques revues nouvelles, et aucune action n'est menée pour amener les non-utilisateurs à la documentation, dont la fréquentation a en effet baissé cette année.

Raphaël GUIL, après trente ans de loyaux services, part à la retraite. Une annonce pour un poste d'animateur de ressources documentaires a donc circulé au sein de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, en interne seulement. En effet, face aux restrictions de personnel, la Chambre ne souhaitait pas créer un poste pour la documentation.

L'annonce d'animateur de centre de ressources documentaires présente quatre missions.

Une première, incontournable, consiste à produire et organiser des ressources pour répondre aux demandes externes et internes : une politique d'acquisition, le traitement des documents et leur communication au public.

Les trois autres missions ne faisaient pas auparavant pas partie des attributions du documentaliste.

L'animateur devra assurer la coordination de Centres de ressources documentaires et pédagogiques de la Chambre d'Agriculture du Morbihan. En effet, ces dernières années se sont développées des actions pédagogiques pour les agriculteurs sous forme de périodes de formation ou de cédéroms pour une application à distance.

Deux antennes réalisent ce travail : : Kérel et Kerguehennec. Y ont été créés des centres de ressources , qui sont nécessaires à la conception des outils de travail. Jusqu'à maintenant, ces centres d'information fonctionnaient de manière autonome.

L'accueil et l'accompagnement des personnes en matière d'information était déjà effective avec Raphaël GUIL, mais l'animateur devra les accompagner également en matière de formation individuelle.

Par ailleurs, en vue de l'intégration de ressources documentaires au projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne, Synagri, l'animateur devra participer à la mise à jour et au développement de l'Intranet et de l'Extranet.

Le poste d'animateur de ressources documentaires sera donc très différent de celui du documentaliste actuellement en poste, Raphaël GUIL. Les autorités semblent vouloir rapprocher le secteur de la documentation de celui de la formation, ce qui est d'ailleurs tout à fait légitime.

En effet, l'agent qui a été recruté pour le poste a participé à la conception du centre de formation et de ressources de Kerguehennec. Il n'a suivi aucun apprentissage des techniques documentaires mais s'y frotte régulièrement depuis l'ouverture du centre d'information dans son établissement. Il a pris part à la création de cédéroms et a la formation des agriculteurs et évolue donc dans ce domaine depuis quatre ans. Il devra concilier ces diverses tâches avec celles de la documentation. Pour cela, il effectuera un mi-temps entre le centre de ressources de la Chambre d'Agriculture du Morbihan à Vannes et le centre de Kerguehennec. Geneviève Doucet-Toublanc, assistante, devra donc s'investir davantage dans les tâches documentaires et y former Yvonnig LE MER, successeur de Raphaël GUIL. Cette organisation semble quelque peu hasardeuse et ne va pas aller sans, en réduisant ainsi le temps consacré à la documentation, tout au moins au siège, mettre à mal le fonctionnement du centre de documentation.

Un nouveau lieu

Raphaël GUIL prit ses fonctions au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan à l'ouverture de ce dernier, en 1969. C'est donc à lui qu'a été confiée l'ameublement de ce service, tant d'un point de vue intellectuel que matériel. Le documentaliste n'a pas voulu envisager, depuis, de moderniser le lieu ou le mobilier datant des années 70.

Le futur animateur, Yvonig LE MER souhaite, à son arrivée, faire du centre de ressources un nouveau lieu, plus moderne et attrayant. Le service documentation d'une entreprise est en quelque sorte sa vitrine, et doit donc avoir une certaine prestance.

Le centre de documentation actuel de la Chambre se situe au bout d'une aile du bâtiment, introuvable sans l'aide de l'agent d'accueil pour le public extérieur. Les agents le visitent lors de l'arrivée dans leur organisme.

Le service s'étend sur 110 m², à laquelle sont adjoints deux bureaux. Le mobilier est d'origine. Ce sont des meubles en fer de couleur grise, qui donnent au lieu un aspect vieillot. Seuls les ouvrages sont entreposés sur des étagères en bois. Une grande table en bois fait office de « coin de travail ». C'est le seul endroit où l'utilisateur peut s'asseoir, l'austérité ne donne pas envie de se poser.

Tout est donc austère et sombre dans un environnement qui l'est déjà : la pièce est très peu ensoleillée. La disposition des lieux est en effet peu effective. Les grandes fenêtres, qui devraient être dégagées pour pouvoir laisser passer le plus de lumière possible, sont obstruées par diverses étagères. Par ailleurs, le coin travail et lecture est minuscule. Enormément de place pourrait être gagnée au niveau du stockage des revues, dans de grandes étagères à casiers, des dossiers suspendus, dont certains sont obsolètes et ne servent plus.

Le centre de documentation, qui est mal placé dans le bâtiment, nécessiterait une totale réorganisation. Raphaël GUIL s'est toujours montré réticent à cette idée. Ce n'est pas le cas d'Yvonig LE MER qui souhaite changer radicalement ce service.

Le mobilier va être changé. En effet, Michel GUILLEMOT avait tenté de moderniser le service, mais face au peu d'enthousiasme de Raphaël GUIL, a finalement abandonné cette idée. Mais le nouveau documentaliste souhaite « tout » changer, et montre peut-être un trop grand enthousiasme.

Il serait d'abord intéressant de changer le mobilier. Des meubles de couleurs plus chaudes et claires donneraient au lieu un aspect plus engageant.

La disposition pourrait être également améliorée. Il existe des présentoirs de revues qui se doublent de casiers. Cela permettrait de supprimer quelques étagères. Les dossiers suspendus devraient également être désherbés et remis à jour, cela permettrait également de libérer de l'espace.

Ainsi, le centre de ressources se diviserait en quatre parties :

- à l'entrée, un espace présentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan avec des documents en libre service, des panneaux
- un coin travail : une grande table en bois dans un coin calme et un accès direct aux ouvrages, comme maintenant
- un coin lecture : quelques fauteuils avec une table basse où seraient posés les journaux du jour

Par ailleurs, dans le questionnaire soumis aux agents et au public externe, une remarque revenait souvent pour améliorer les services proposés par le centre de documentation : la consultation possible d'une base de données sur micro-informatique. En effet, les usagers doivent faire appel au documentaliste pour effectuer leurs recherches documentaires : ils veulent avoir la possibilité de se débrouiller seuls et faire appel au responsable seulement si nécessaire. Un ordinateur disponible en libre accès à la documentation pourrait permettre de consulter la base de notices bibliographiques mises à jour hebdomadairement par l'APCA, et également des cédéroms spécialisés, comme des annuaires , par exemple.

Ce remaniement de centre de documentation pourrait se révéler encore plus efficace si ce service changeait de local au sein de la Chambre d'Agriculture ; le centre d'information, qui est aussi la vitrine de l'entreprise, devrait être placé e à l'entrée du bâtiment, près du lieu où le public patiente avant les rendez-vous. Il serait ainsi beaucoup plus accessible.

De plus, pour un accès plus facile encore, le lieu devrait être entouré de vitres, et donc visible de l'extérieur, pour plus de transparence afin que le public soit moins intimidé et attiré par ce qu'il voit.

Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan a donc beaucoup à faire sur le plan matériel, tant que sur le plan intellectuel. Yvonnig LE MER a beaucoup d'idées de réorganisation, mais n'ayant jamais reçu de formation en documentation, souhaite désherber, mais sans étude au préalable des besoins et des attentes du public.

Reste à voir quel apport financier va être destiné au réaménagement du service documentation, et de là découlera l'ampleur des travaux qui seront effectués dans cette optique.

Vers un centre de documentation virtuel

Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan se transforme. Synagri a été un tremplin pour ce service, qui stagnait maintenant depuis plusieurs années.

Cette transformation passe d'abord par un changement d'appellation : le centre de documentation devient un centre de ressources. Par ailleurs, à la lumière de cette évolution, l'optique des décideurs est d'aboutir à un centre d'information virtuel, qui sera hébergé sous le site de l'intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne. Chronique d'une révolution ou fantasme ?

Le centre de documentation de la Chambre, à l'initiative des décideurs, est devenu centre de ressources. Cette évolution n'est pas fortuite.

En effet, ce changement d'appellation permet de donner une impression de modernisation. Comme le knowledge management, c'est un concept à la mode. Les décideurs semblent penser que cela relancera la fréquentation du lieu.

Il semble également que le mot « documentation » tombe un peu en désuétude et paraisse vieillot. C'est une notion qui a fait son chemin dans les années 90. C'est maintenant la notion de « ressources », et plus particulièrement électroniques, qui prend le dessus. Ce changement de nom va donc dans le sens d'un nouveau traitement de l'information, sous forme électronique. Cette décision s'inscrit dans le développement de l'outil Synagri, intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne. L'avenir semble tout tracé pour le centre de ressources : il sera chargé de la mise à jour des ressources de cet outil, de la gestion électronique des documents, de la diffusion sélective de l'information. Le centre de documentation se transforme donc en puits d'informations pour Synagri.

Cette nouvelle conception de la documentation est amenée à évoluer, pour se rapprocher de la notion de centre de ressources virtuel. Les agents n'auront plus besoin de se déplacer mais l'information leur sera fournie, après demande, voire même à l'initiative du documentaliste.

Le fonctionnement en réseaux y participe : le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan travaille avec le CRIPT et avec le réseau des documentalistes de l'APCA. Le dépouillement commun permet de partager les tâches, mais aussi de faire des demandes de documents aux dépouilleurs : articles, revues et même ouvrages. Chaque notice contient une localisation claire du document dépouillé, ce dernier est donc sollicité auprès du centre qui a effectué son traitement.

Ces échanges, pour la plupart encore, s'effectuent sous forme papier. Mais la numérisation commence à être utilisée. Effectivement, la gestion électronique des documents va se développer au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan. Beaucoup de ressources n'existent encore que sous forme papier. Cependant, de plus en plus seront numérisés, voire même disponibles directement sur le Web. La totalité des collections ne subira pas ce traitement, et il sera indispensable de définir au préalable les documents qui le seront .

Ces deux nouvelles méthodes de travail, qui prennent actuellement de l'ampleur, contribueront à la transformation du centre de documentation en centre de ressources virtuel.

Ce dernier, à la lumière de ce nouveau fonctionnement, se verra confier une nouvelle tâche, le knowledge management. Il s'agit de conserver les connaissances propres à une entreprise, malgré les départs du personnel pour diverses raisons, et de les capitaliser. C'est un moyen pour pouvoir ensuite localiser les savoirs. L'intranet Synagri servira également à ces fins.

En effet, les agents de Chambres d'Agriculture de Bretagne peuvent intégrer des documents qu'ils ont rédigé à ce portail. Ils peuvent aussi choisir de travailler en groupe : c'est une manière de mettre en place des groupes de travail qui vont évoluer sans contrainte de distance, d'horaire. Ce travail en commun permet de capitaliser les connaissances.

Le centre de ressources virtuel veillera donc à conserver, traiter et diffuser l'information, mais aussi garder et capitaliser les savoirs de l'entreprise.

Avec l'apport des réseaux et de la gestion électronique des réseaux, le centre de ressources deviendra virtuel pour ses utilisateurs. Les recherches seront effectuées par chacun et la communication des documents, après demande ou dans une optique de diffusion sélective de l'information, s'effectuera par le biais de la messagerie. C'est aller dans le sens du concept de « bureau sans papier ». Il s'agit de mettre en place un écosystème documentaire adapté au professionnel, avec trois espaces de travail distincts : l'espace personnel propre à chaque employé, celui des groupes de travail auxquels celui-ci participe et enfin l'espace commun à l'ensemble de l'entreprise. Cependant, cette révolution fait encore partie d'un avenir incertain : le papier sera encore très présent dans les centres d'information pendant longtemps.

Le travail du documentaliste en sera malgré tout nettement modifié : il devra trier l'information et la dispatcher aux divers intéressés, qui feront appel à sa compétence pour des requêtes plus complexes. Il sera donc moins confronté aux agents, tout en restant à l'écoute du public extérieur à la Chambre.

La mise à jour de ces données sur Synagri lui demandera également un temps précieux, tout en oubliant évidemment pas les tâches documentaires quotidiennes. Pour une utilisation optimale de ce système, l'information devra effectivement être traitée et indexée.

Conclusion

Lors de mon stage de deux mois au centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, j'ai pu mettre en pratique les enseignements théoriques que j'avais reçus au cours de ma maîtrise en Sciences de l'information et de la documentation.

Mon choix d'établissement s'est révélé pertinent. En effet, j'ai pu observer quels peuvent être les rapports, plus ou moins conflictuels du documentaliste avec les décideurs, qui, n'ayant suivi aucune formation documentaire, se targuent pourtant de pouvoir en déterminer le mode de fonctionnement.

Le service de ressources est la vitrine de l'établissement. D'où la prétendue nécessité d'être à la pointe en matière d'information, sans pour autant tenir compte des besoins et des attentes du public.

Synagri, le projet intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne, a été élaboré dans cette optique. Les documentalistes n'ont été sollicités à aucun moment, même d'un point de vue consultatif, à son élaboration. Cependant, ce sont des spécialistes en matière de collecte et surtout, d'organisation de l'information.

Mon rapport de stage devrait permettre de remédier en partie à ces lacunes, en déterminant, bien qu'après coup, les ressources documentaires à intégrer au projet.

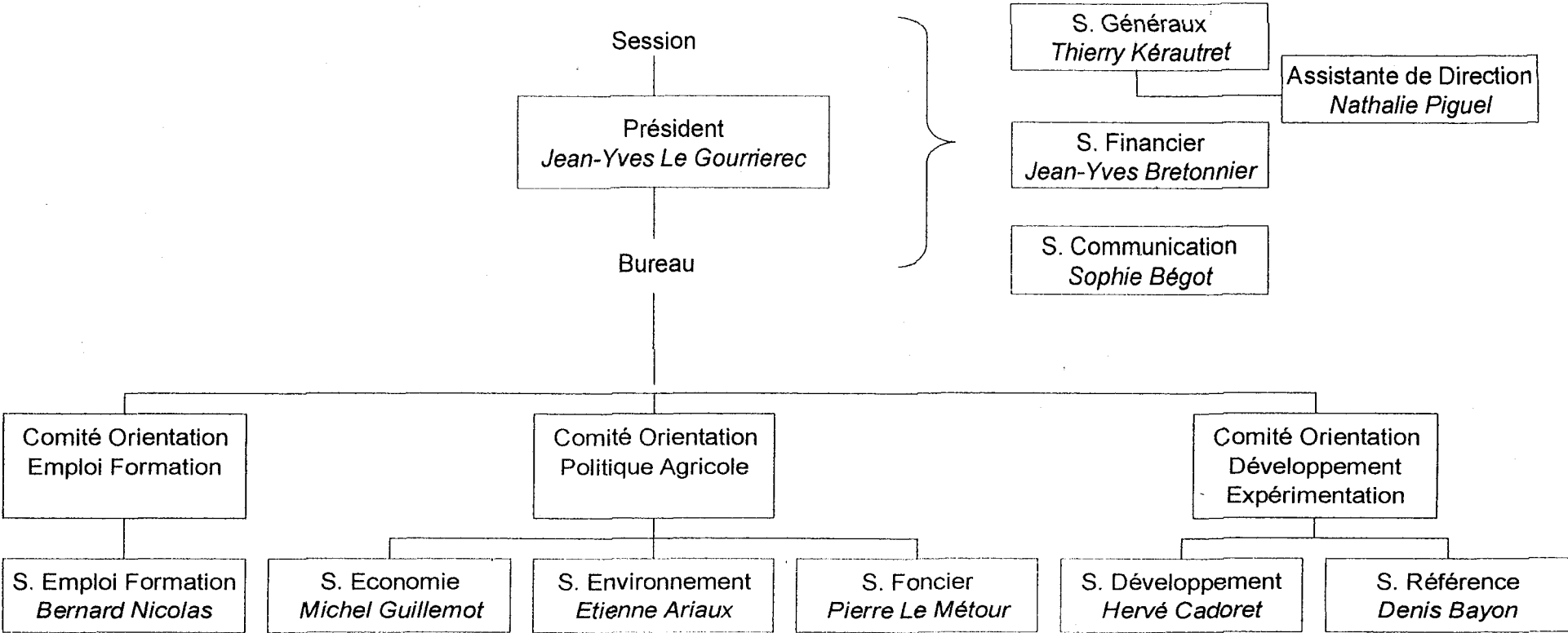
Cette mission m'a permis d'asseoir mes connaissances techniques sur les portails, pour en avoir réalisé deux, ainsi que de mesurer la valeur de l'information dans une entreprise.

Malgré cette expérience enrichissante, je souhaite maintenant me tourner vers la documentation scolaire. Je suis inscrite à l'IUFM de Bretagne pour préparer le CAPES de documentation. j'ai appréhendé cette facette du métier lors d'un stage au mois d'avril 2002. Cependant, les opportunités dans le domaine des bibliothèques et de l'information sont très nombreuses et j'espère, au cours de ma vie professionnelle, pouvoir me frotter à diverses applications de l'information documentaire.

Annexes

Organigramme - Juillet 2001

Articulation Organisation Professionnelle - Services



ABONNEMENTS 2002

<i>NOM REVUE</i>	<i>N° réab.</i>	<i>Observations</i>
ABREUVOIR	2002/	
AGRA PRESSE Hebdo	2002/	
AGRESTE BRETAGNE (+ Tableaux Agriculture Bretagne)	2002/	
AGRICULTURE DE GROUPE	2002/	
ALTERNATIVES ECONOMIQUES	2002/	
ARBORICULTURE FRUITIERE	2002/	
ARMOR MAGAZINE	2002/	
ATOUT PORC BRETAGNE	2002/	
BAROMETRE PORC	2002/	
B. I. M. A. (Bulletin d'Information du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche)	2002/	
BRETAGNE ECONOMIQUE	2002/	
BULLETIN des G. T. V.	2002/	
BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES (I. N. S. E. E.)	2002/	
CAHIERS (AGRESTE)	2002/	
CAHIERS D'ECONOMIE et de SOCIOLOGIES RURALES	2002/	
CAMPAGNES SOLIDAIRES	2002/	
CIRCULAIRE DE L'ELEVAGE	2002/	
CHIFFRES ET DONNEES AGRICOLE (AGRESTE)		
CHIFFRES ET DONNEES AGROLIMENTAIRE (AGRESTE)		
COMPTE RENDU CLIMATOLOGIQUE DU MORBIHAN	2002/	
COMPTES RENDUS DES SEANCES DE L'ACADEMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE	2002/	
CONJONCTURE AVICOLE (AGRESTE)	2002/	
CONJONCTURE LAIT ET PRODUITS LAITIERS (AGRESTE)	2002/	
COURRIER DE LA PLANETE	2002/	
CULTIVAR (mensuel + actualités)	2002/	
CULTIVAR "LES ENJEUX"	2002/	
CUNICULTURE	2002/	
DICTIONNAIRE PERMANENT : • ENTREPRISE AGRICOLE • ENVIRONNEMENT et NUISANCES • SOCIAL	2002/	
DOCUMENTALISTE	2002/	
DOSSIER FAMILIAL	2002/	
DOSSIER ECONOMIE DE L'ELEVAGE	2002/	Abt groupé avec Tendance Lait & Viande
EAU ET RIVIERE DE BRETAGNE	2002/	
ECHO M. O.	2002/	
ECONOMIE ET STATISTIQUE	2002/	
ECONOMIE RURALE	2002/	
ELEVAGE ET RENTABILITE	2002/	
ELEVEUR DE LAPIN (L')	2002/	
ENTRAID'OUEST	2002/	
ENVIRONNEMENT ET TECHNIQUES	2002/	
FILIERES AVICOLE S	2002/	
FLASH D'OCTANT	2002/	
FORET ENTREPRISE	2002/	
FOURRAGES	2002/	

FRANCE AGRICOLE (LA) + H. S.	2002/	Abt. groupé avec "Revue de l'éleveur laitier"
INFORMATION AGRICOLE (L')	2002/	
INFOS CTIFL	2002/	
INFOS STAT 56 : "CONJONCTURE"	2002/	
INFOS STAT 56 : "SERIES"	2002/	
INGENIERIES (eau - agriculture -territoires)	2002/	
JEUNES AGRICULTEURS	2002/	
JOURNAL FERMIER & METAYER (LE)	2002/	
J. O. : LOIS ET DECRETS + TABLES lois et décrets	2002/	
LETTRE DE L'ACTEUR RURAL (LA)	2002/	
LIAISONS SOCIALES	2002/	
LIEN HORTICOLE	2002/	
LINEAIRES	2002/	
LOIRE ATLANTIQUE ELEVAGE	2002/	
L. S. A.	2002/	
MEMENTO LEFEBVRE : FISCAL & SOCIAL	2002/	
MONDE (LE)	2002/	
NATURE ET PROGRES	2002/	
OCTANT (+ Tableau Economie Bretonne + 1 n° H. S.)	2002/	
ORDINATEUR INDIVIDUEL (L')	2002/	
OUEST France (édit° Vannes, Lorient, Pontivy, Ploërmel)	2002/	
PARTICULIER (LE)	2002/	
PARTICULIER PRATIQUE (LE)	2002/	
PERSPECTIVES AGRICOLES	2002/	
PHM - REVUE HORTICOLE	2002/	
PHYTOMA <i>Depuis 2001, plus d'abt car on recon. 1 n° gratuit</i>	2002/	
P. L. M. (Production Laitière Magazine)	2002/	
POINTE DE L'ELEVAGE (A LA)	2002/	
POMME DE TERRE FRANCAISE	2002/	
PORC MAGAZINE	2002/	
PRIMEUR (AGRESTE)	2002/	
PRODUCTIONS ANIMALES	2002/	
PURPAN	2002/	
QUE CHOISIR ? (Mensuel, spécial et Hors série)	2002/	
R. I. A.	2002/	
R. L. F. (Revue Laitière Française)	2002/	
Réussir CHEVRE	2002/	
Réussir PATRE	2002/	
REVUE DE L'ALIMENTATION ANIMALE	2002/	
REVUE DE L'ELEVEUR LAITIER	2002/	Abt. groupé avec "La France agricole"
SCIENCES & TECHNIQUES AVICOLES	2002/	
SEMENCES ET PROGRES	2002/	
SOIXANTE MILLIONS DE CONSOMMATEURS (Mensuel, Pratique et Hors série)	2002/	
TECHNI PORC	2002/	
TELEGRAMME (LE)	2002/	
TENDANCES LAIT & VIANDE	2002/	Abt. groupé avec "Dossier économique de l'élevage"
TRANS RURAL INITIATIVES	2002/	
TRAVAUX INNOVATIONS	2002/	
T. S. M. (Techniques, Sciences, Méthodes)	2002/	
VILLAGE	2002/	

- **REVUES reçues par ABONNEMENT GROUPE "CHAMBRE D'AGRICULTURE"**

Bulletin d'Informations Rapides (A. P. C. A.)
Paysan Breton
Paysan Morbihannais
Réussir Aviculture
Réussir Céréales – Grandes cultures
Réussir Fruits et Légumes
Réussir Lait – Elevage
Réussir Porcs
Réussir Vigne
Tribune Verte

- **REVUES reçues SANS ABONNEMENT**

Agriculture 44
Bulletin d'Information de la Mutualité Agricole
Espace rural (ex. Regards sur le foncier)
Espace Ouest
Gazette Locminoise
Revue de droit rural (remise par P.-Y. LECUYER après lecture)

QUESTIONNAIRE POUR LES AGENTS DE LA C. A. du MORBIHAN

Quel est votre domaine d'activité ?
A quel service appartenez-vous ?

Utilisez-vous les services du centre de documentation de la Chambre d'Agriculture ?

oui

non

si non, veuillez tourner la page.

Les utilisez-vous

ponctuellement

régulièrement ?

Consultez-vous le centre de documentation plutôt

sur place

par téléphone, messagerie ou
courrier par le biais du
documentaliste ?

Sur place, effectuez-vous vos recherches :

avec l'aide du documentaliste

seul ?

Vos recherches de documentation concernent

les techniques

l'économie

la réglementation et le social

les territoires

l'actualité, la presse quotidienne

l'emploi ?

Quels types de documents consultez-vous ? (*Hiérarchisez les réponses de 1 à 5. Notez 1 l'usage le plus courant jusqu'à 5 l'usage le moins courant. Mettez 0 pour ceux que vous ne consultez pas*).

journaux

revues / périodiques

ouvrages

dossiers documentaires

études

Avez-vous déjà emprunté un document ?

oui

non

Consultez-vous les produits documentaires élaborés par les documentalistes : (*Cochez lorsque la réponse est positive*)

- sur papier : revue de presse

Actualités documentaires

Bulletins documentaires

BIR (Bulletin d'Informations Rapides)

- sur serveur : revue de presse

Bulletins documentaires

BIR

Calendrier des réunions ?

Auriez-vous des remarques ou des propositions à émettre pour optimiser les services proposés par le centre de documentation ? (Veuillez également remplir le tableau d'indices de satisfaction imprimé au verso)

Pour quelles raisons n'utilisez-vous pas les services proposés par le centre de documentation ?

Consultez-vous néanmoins les produits documentaires que le centre de documentation met à votre disposition ? *(Cochez lorsque la réponse est positive)*

- sur papier : revue de presse
- Actualités documentaires
- Bulletins documentaires
- BIR (Bulletin d'Informations Rapides)
- sur serveur : revue de presse
- Actualités documentaires
- Bulletins documentaires
- BIR (Bulletin d'Information Rapide)
- Calendrier des réunions

Auriez-vous des remarques ou des propositions pour optimiser les services proposés par le centre de documentation, et donc de vous amener à le fréquenter ?

INDICES DE SATISFACTION

	Très bien	Satisfaisant	Passable	Insuffisant
Accès (horaires et lieu)				
Quantité et pertinence des documents				
Aide à la recherche				
Produits documentaires				

Veuillez faire parvenir ce questionnaire le plus rapidement possible au centre de documentation, jusqu'au 16 août dernier délai, à l'intention de Clémence MARTIN. Merci de votre participation.

**LISTE DISTRIBUTIONS ET EXPEDITIONS
CALENDRIER - ACTUALITE DOCUMENTAIRE - OFFRES D'EMPLOIS**

Destinataires	Calendrier		Actualités documentaires	Offres d'emplois
	Ext. + int. (blanc)	Ext. (jaune)		
TOTAL TIRAGES	53	33	33	19
CHAMBRE D'AGRICULTURE	<i>(51)</i>	-	<i>(13)</i>	<i>(11)</i>
• Accueil	1			
• Direction				1 (Direction, Comptabilité, Communication)
• Communication			1	
• Environnement			1	1
• Membres Chambres (<i>expédition/Nelly LE NUEFF</i>)	50			
• Service Foncier			1	1
• S. Développt. + Diversification			2	2
• S. Economie			1	1
• Documentation			1	
• Raphaël GUIL	original		original	
• S. Emploi Formation			1	1
• Centre de Kerguéhennec (corbeille S. E. F.)			1	1
• Centre de Kérel (corbeille S. E. F.)			1	1
• S. Références.			1	1
• Station Expérimentale Kerguéhennec (corbeille S. Références)			1	
• C. R. D. A. VANNES			1	1
ORGANISMES AGRICOLES <i>(mettre dans corbeilles nominatives ou "à porter")</i>	<i>(2)</i>	<i>(14)</i>	<i>(7)</i>	<i>(2)</i>
• A. D. A. S. E. A.		1	1	
• C. D. J. A.		2	1	
• C. E. R. Morbihan.		1	1	
• E. D. E.		3	1	1
• F. D.-C. U. M. A. + D. Guého, J. Le Moigno	2	1	1	1
• F. D. S. E. A.		3	1	
• PAYSAN MORBIHANNAIS		1	1	
• I. T. C. F. (Bureau au 3ème étage)		1		
• SEREMOR		1		

Destinataires	Calendrier		Actualités documentaires	Offres d'emplois
	Ext. + int. (blanc)	Ext. (jaune)		
13 EXPEDITIONS <i>(grandes enveloppes avec étiquettes pour adresses)</i>		(7)	(13)	(6)
• Laboratoire - Kerplouz - AURAY			1	1
• 5 C. R. D. A.				
⇒ Le Faouët			1	1
⇒ Hennebont			1	1
⇒ Locminé-Pontivy			1	1
⇒ Ploërmel			1	1
⇒ Questembert			1	1
• A. D. C. L.		1	1	
• C. A. M.		1	1	
• C. A. M. I. A.		1	1	
• C. E. C. A. B.		1	1	
• C. M. B.		1	1	
• G. D. S.		1	1	
• PORCS SUD BRETAGNE		1	1	
9 AUTRES ORGANISMES : <i>(expédition petites enveloppes adresses-étiquettes)</i>		(12)	(0)	(0)
• D. D. A. F.		3		
• F. D.-M. F. & I. R. E. O.		2		
• M. le Directeur L. E. G. T. A. Pontivy		1		
• M. le Directeur Coordination Rurale		1		
• M. le Directeur C. R. A. B.		1		
• M. le Directeur C. R. C. A.		1		
• M. le Directeur COOPAGRI		1		
• Paysan Breton (M. Le Rest)		1		
• Ouest-France		1		

S
E
R
V
I
C
E

D
O
C
U
M
E
N
T
A
T
I
O
N

REVUE DE PRESSE

19 juin 2002



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MORBIHAN

Le groupe joue la carte de la traçabilité contre les importations

Glon invente les poulets « bien élevés »

« Fermavol, des volailles bien élevées. » C'est le nouveau slogan du groupe Glon Sanders. Pour résister aux importations de poulets brésiliens, il joue la carte de la traçabilité auprès des industriels de la restauration hors domicile et des cantines.

« On n'a pas inventé un slogan pour se faire plaisir. Derrière, il y a une vraie démarche, un engagement de chaque partenaire pour la qualité », souligne Stéphane Dahirel, président de Gaevol, le groupement de producteurs de volailles du groupe Glon.

Démonstration sur le terrain, hier, chez Annie et Alain Jégorel, éleveurs à Moréac (Morbihan). Dans 4 000 m² de poulaillers, ils produisent des poulets destinés à l'abattoir Boscher Volailles à Mûr-de-Bretagne. « Nous avons adhéré au contrat de progrès en 1998, explique Alain Jégorel. Plus de 380 000 € ont été investis sur cinq ans dans les quatre bâtiments. Les aménagements concernent essentiellement les aspects sanitaires. On a construit 1 500 m² de dallages bétonnés à l'extérieur, des sas avec une zone propre et une zone sale à l'entrée de chaque poulailler, des silos sé-



Alain Jégorel producteur de volailles Fermavol à Moréac. Glon veut convaincre les industriels de la RHD et les cantines d'acheter son poulet « standard plus ».

parés pour éviter les mélanges d'aliments.»

« Du standard plus »

Autre règle : la bande unique. Les poussins sont tous livrés en même temps et les bâtiments sont entièrement vidés avant de démarrer un

nouveau lot. Les fientes des poulets sont contrôlées régulièrement pour traquer la moindre trace de salmonelle. Même sévérité pour le régime alimentaire des volailles, pour les traitements en cas de maladie et la désinfection entre deux lots. « Toutes les opérations sont consignées quotidiennement dans des re-

gistres, précise l'éleveur. Nous enregistrons les produits vétérinaires, les compléments alimentaires et l'ensemble des intrants. La traçabilité, c'est 10% de notre travail. Un outil informatique permettra de soulager cette tâche. » Ces efforts sont récompensés par des primes. « Elles varient de trois à six euros par tonne. »

80% des 330 éleveurs Gaevol adhèrent à cette charte. « L'objectif est d'atteindre les 100% dans quelques années, explique Bernard Mahé, monsieur « volailles » chez Glon. A travers Fermavol nous proposons un poulet « standard plus » aux industriels de la restauration hors domicile et aux cantines avec de la qualité, de l'homogénéité et de la traçabilité. » Alain Glon, président du groupe, résume toute la démarche. « Nous voulons garder la volaille française au menu du consommateur avec un produit standard de qualité. » Reste à convaincre les gestionnaires de cantines et les fabricants de sandwichs d'acheter un peu plus cher un poulet Fermavol bien « tracé » que de la volaille brésilienne ou thaïlandaise.

Jean-Paul LOUÉDOC.

Micro-sillons

Ovins : l'âge de retrait de la moelle épinière revu

De source professionnelle, les pouvoirs publics pourraient annoncer dans les jours à venir le report de l'abaissement de l'âge de retrait de la moelle épinière chez les ovins et les caprins. Alors que la France doit faire passer l'âge de retrait de 12 à 6 mois, à la date du 1^{er} juillet 2002, les industriels de la viande espèrent que leurs arguments scientifiques, techniques et économiques ont convaincu les pouvoirs publics de renoncer à cette mesure franco-française. L'intervention des représentants de l'Administration (DGAL) ou du ministre à l'assemblée générale des industriels privés de la viande (FNICGV), le 21 juin à La Baule (Loire-Atlantique), est attendue avec impatience.

◆ Repli des exportations de blé en avril. En dépit d'une baisse des exportations de blé vers l'Union (concurrence ukrainienne oblige), le commerce extérieur agroalimentaire français affiche, en avril 2002, un excédent de 555 millions d'euros, en hausse de 61 millions par rapport à avril 2001.

Aviculture : la CFDT s'inquiète pour les intérimaires

190 CDD remis en cause chez Doux, 150 chez Gastronome, renoncement aux emplois saisonniers chez Arrivé, arrêt des contrats précaires chez Unicopa, diminution également de l'activité chez LDC... Telles sont les conséquences de la crise avicole vues par la branche agroalimentaire de la CFDT (FGA). Celle-ci a proposé, hier, une série de mesures parmi lesquelles une réactualisation du rapport Perrin sur les fermetures d'élevages, une interdiction de nouveaux permis de construire, la mise en place d'une interprofession capable d'anticiper sur les évolutions de marché. Elle demande aussi une relance des restitutions (subventions à l'exportation) à condition que les entreprises qui en profitent s'engagent à réorienter leur activité vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Elle demande aussi une cellule de crise capable de prévoir des reclassements au sein de la filière et pas seulement au sein d'un seul groupe industriel.

Le Télégramme

Mercredi 19 Juin 2002

Volaille de chair. Glon donne un nom à la qualité

pré un contexte difficile de la filière volaille de r, le groupe Glon Sance Fermavol, une mpille de qualité pour roduits de volaille à ination de la restaura- hors foyer.

avol n'est pas une marque sonne comme une marque. le nom que vient de se donner marche de qualité volaille du e Glon Sanders, initiée en . Aujourd'hui, elle groupe des éleveurs du groupement

de producteurs Gaevol, soit 250 éleveurs répartis dans le grand Ouest.

Un « standard de qualité supérieure »

En tout cas Alain Glon, et derrière lui toute la filière et les outils industriels avicoles du groupe, entend bien l'utiliser comme une estampille de qualité pour son poulet standard. A travers un cahier des charges très exigeant, les éleveurs apportent plus de soins, plus de bien-être animal, plus de sanitaire, pour au final un produit « standard de qualité supérieure », selon ce

que le P-DG du groupe appelle la norme « N + 1 ».

« Je conçois qu'un consommateur n'ait pas envie de payer plus pour un produit qui n'a pas de vertus supplémentaires, dit-il. Mais si l'on ajoute l'hygiène, le bien-être, la qualité, le fait que des gens en vivent, qu'ils entretiennent un territoire et un paysage, alors on mesure qu'aujourd'hui, on achète bien plus que des calories. »

Une base de négociation

En somme, à travers ce nom, l'on veut redonner « du sens, de l'histoi-

re et de l'humanité à la qualité et à la traçabilité », comme le dit Stéphane Dahirel, le président de Gaevol.

Plus concrètement, ce nom, Fermavol, apportera une base de négociation appréciée de J.-P. Fourdan le patron de Rohan Viande Elaboration, filiale du groupe.

« C'est pour l'acheteur une garantie affichée d'homogénéité des produits, de conditions d'élevage, d'abattage, de transformation, d'origine, de qualité. Dans une conjoncture bouleversée, c'est beaucoup ».

Pascale Désagnat

Ouest-France
Mercredi 19 juin 2002

Plumelec

Ferme ouverte chez Pierrick Le Labourier samedi



À gauche, Pierrick Le Labourier a commenté le fonctionnement de son exploitation, principalement axée sur l'aviculture.

Le réseau Farre (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement) organisait une journée de découverte de ses relais, samedi. Marie-Thérèse et Pierrick Le Labourier ont ouvert leur exploitation aux visiteurs.

L'objectif de ce rendez-vous était de faire connaître l'agriculture raisonnée, mais aussi d'échanger sur les pratiques concernant les cultures et l'élevage : prise en compte des attentes sociétales en matière de respect de l'environnement, de la qualité des produits et du bien-être des

animaux. Pierrick Le Labourier s'est engagé sur cette charte. « Je pratique l'agriculture conventionnelle, la densité est moindre, certes, mais l'essentiel pour moi est de respecter une certaine éthique », a-t-il expliqué en mettant également l'accent sur le programme de haies bocagères développé sur sa commune.

Les fermes de rencontre du réseau Farre sont sélectionnées et agréées par des comités départementaux et un comité exécutif national. Le référentiel de l'agriculture raisonnée est un recueil d'exigences

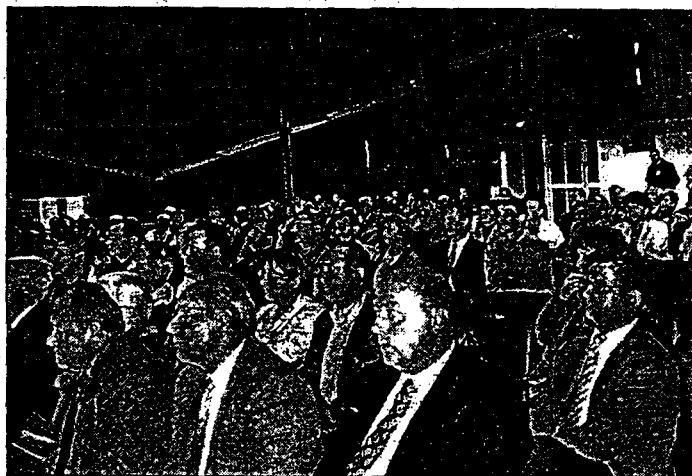
que doit satisfaire l'agriculteur pour pouvoir prétendre à la qualification en agriculture raisonnée. D'ici à juillet 2003, le référentiel sera complété par des exigences territoriales qui prendront en compte les enjeux environnementaux locaux. L'exploitant référencé devra ainsi adhérer totalement aux exigences concernant, en amont, les domaines de l'environnement mais aussi la maîtrise des risques sanitaires. Cette journée a été pour l'exploitant l'occasion d'ouvrir le dialogue avec ses visiteurs pour répondre à des besoins d'informations remarquables.

L'assemblée générale départementale se tenait à Guidel Mutualités : fusion Morbihan-Finistère

L'assemblée générale de la Mutualité du Morbihan s'est tenue samedi à Guidel-Plages. La fusion entre les mutualités du Morbihan et celle du Finistère a été annoncée cette occasion.

Deux cents délégués des mutualités du département ont assisté samedi à l'assemblée générale de la Mutualité du Morbihan. Lors du rapport moral, le secrétaire général Pierre-Yves Natus, a précisé que près de 300 000 personnes étaient mutualistes dans le département. « Une hausse de 4 500 personnes par rapport à 2001 ».

Depuis deux ans, la direction générale de la mutualité Finistère et Morbihan est déjà commune. Le projet de statuts a été examiné pour permettre l'aboutissement de la fusion des deux départements au 1^{er} janvier 2003. « Une assemblée générale se tiendra en novembre pour décider définitivement sur ce point » a souligné Alain Yven, directeur général. A



Deux cents délégués mutualistes ont assisté à l'assemblée générale de la Mutualité du Morbihan

l'issue de la réunion, les délégués mutualistes se sont rendus à Kerpape

pour la pose de la première pierre du chantier de restructuration.

De nouvelles entreprises sur le pôle agro-bio de Saint-Brieuc 700 salariés au Zoopole de Ploufragan

La technopole agro-bio Zoopole se développe aux portes de Saint-Brieuc. La recherche et la formation y sont établies depuis un moment. Aujourd'hui, les entreprises pointent sur le site. L'hôtel d'entreprises, qui vient de sortir de terre, doit déjà s'agrandir.



L'hôtel d'entreprises Keraia est déjà complet. Sa construction, entamée voilà un an, a permis d'installer depuis un mois

sept entreprises dans deux bâtiments de 700 m² chacun. « Pas n'importe quelle entreprise », explique Jean Dérian, conseiller général et président du syndicat mixte du Zoopole. Des entreprises qui ont toutes besoin d'un environnement pour leur activité.

Il suffit de traverser la rue pour avoir sous la main les laboratoires de l'Agence française pour la sécurité alimentaire, le laboratoire départemental d'analyse ou la fédération des groupements sanitaires, ainsi que des structures de formation, notamment le Conservatoire national des arts et métiers qui vient d'installer son agence régionale sur le site.

De quoi séduire des chefs d'entreprise comme André-Yves Bourges. Il vient d'emménager avec l'entreprise CCA nutrition qui importe et distribue des produits destinés à la nutrition animale. « Nous avons envisagé une implantation à Rennes pour l'attractivité de la ville. Mais l'environnement du Zoopole nous a fait choisir Saint-Brieuc. Nous sommes au milieu de tous nos partenaires techniques. On



Avec Gilbert Gaspillard et Jean Dérian, du conseil général; Jean-Michel Legoux, délégué général du Zoopole; les nouveaux locataires de l'hôtel d'entreprises: Louis Guillemot de Bio Armor Environnement, Brigitte Le Comet de Réf Agri et André-Yves Bourges de CCA Nutrition.

peut les rencontrer facilement. C'est très pratique pour nos besoins de travaux en laboratoire.»

Investir à la place du privé

Si certaines entreprises investissent dans des murs en propre, d'autres préfèrent la souplesse de la location. Faute de pouvoir mobiliser un investisseur privé sur la construction d'un bâtiment, c'est le syndicat mixte (conseil général, communauté d'agglomération) du Zoopole qui a décidé de construire les deux premières tranches de ce qu'il a baptisé l'hôtel d'entreprises. « Puisque le site est quasiment complet, nous avons décidé d'en-

gager, dès septembre, la construction d'une nouvelle tranche », poursuit Jean Dérian.

La structure publique cherche aussi un relais privé pour assumer une tâche de promotion immobilière qui ne relève pas de ses attributions. Elle a dû investir 1,5 million d'euros (10 millions de francs) pour favoriser l'implantation de ces entrepreneurs qui pèsent déjà une quarantaine d'emplois « et sont porteurs d'importants espoirs de développement ».

Au total, près de 700 salariés travaillent dans les différentes structures du Zoopole qui n'attend plus que la construction de la rocade d'agglomération de Saint-Brieuc pour sortir de son enclavement routier.

Cyrille PITOIS.

Bonjour,

Je vous rappelle les diverses publications qui sont mises à votre disposition régulièrement sur le Serveur de la Chambre par le Service de Documentation.

Ces publications régulières se trouvent dans : **Public sur Serveur\Serv_Doc**

Ce sont :

--- Les **Bulletins documentaires** :

Bulletins réalisés par les Documentalistes des Chambres d'Agriculture dans le cadre du Réseau documentaire des CA. Ces bulletins, publiés sous le titre générique « Graines de doc » pour toutes les publications du Réseau, sont mis sur le Serveur **tous les mois, le 1^{er} mardi de chaque mois**. Ils rassemblent les articles, études et ouvrages, sélectionnés au cours du mois précédent sur les domaines suivants :

- . **Agriculture biologique**
- . **Bâtiments agricoles**
- . **Bovins laitiers**
- . **Environnement**
- . **Qualité**
- . **Doc Techniques** : répertorie les dernières publications des CA, des Instituts et Organismes techniques.

Par courrier ou par messagerie, vous pouvez nous demander les documents qui sont référencés dans ces bulletins et qui vous intéressent. Nous vous envoyons les documents, par retour de courrier si nous les avons. Ou nous demandons à nos collègues des autres Chambres les documents que nous n'avons pas ; dans ce cas, le délai d'attente est alors de 2 à 8 jours.

--- Le **BIR** :

Bulletin d'Informations Rapides publié par l'APCA.
Mis sur le Serveur **toutes les semaines, le lundi**.

--- Les **Offres d'emploi des CA** : mises sur le Serveur **toutes les semaines, le lundi**.

--- Le **Calendrier des réunions** des Organisations Agricoles du Morbihan :

mis à jour au fur et à mesure que nous sommes informés d'une réunion ou d'une modification de date ou de lieu.

Enfin vous trouverez également divers autres documents :

--- Les **Fiches Technico-Economiques** de COGEDIS

--- Des **Documents officiels** : La Loi d'Orientation Agricole, des rapports sur l'Agriculture raisonnée, l'Agriculture biologique, les farines animales, l'élevage allaitant, la préservation de l'eau, PMPOA, Charte pour le Développement pérenne en Bretagne.

--- Des **Listes diverses** : Communes, Conseillers Généraux, Députés, Sénateurs, OPA du Morbihan, la Presse Régionale.

--- Le **Calendrier des vacances scolaires de 2002 à 2004**

Le 26 juin 2002

Le documentaliste

Raphaël Guil

OFFRE D'EMPLOI

La Chambre d'Agriculture du Morbihan recrute :

TK/NP 04.06.02

UN ANIMATEUR DE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRE

■ **Missions :**

- La coordination des Centres de Ressources Documentaires et Pédagogiques de la Chambre d'Agriculture
- La production et l'organisation de ces ressources pour répondre aux demandes externes et internes
- L'accueil et l'accompagnement des personnes en matière d'information et de formation individuelle sur un des centres de ressources
- La participation à la mise à jour et au développement des bases d'informations de l'Intranet et de l'Extranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne.

■ **Qualifications :**

- Titulaire d'un diplôme spécialisé en documentation ou expérience réussie en ce domaine
- Maîtrise des techniques documentaires et des outils des nouvelles technologies d'information et de communication
- Capacités de synthèse et de rédaction
- Capacité relationnelle et pédagogique.

■ **Conditions d'Emploi :**

- **Contrat à Durée Indéterminée**
- Rémunération selon la Convention d'Etablissement

Adresser lettre de motivation et curriculum vitae à :

**Monsieur le Directeur - Chambre d'Agriculture du Morbihan
Avenue du Général Borgnis Desbordes - B.P. 398 - 56009 VANNES CEDEX**

avant le 21 juin 2002

Contact : Madame Nathalie Piguel – Tél. : 02.97.46.22.02

Annexe 1

Organigramme de la Chambre d'Agriculture du Morbihan

Annexe 2

Liste des abonnements 2002

Annexe 3

Questionnaire pour les agents de la Chambre d'Agriculture du Morbihan

Annexe 4

Liste de distribution des expéditions du calendrier, d'Actualités documentaires et des offres d'emploi

Annexe 5

Extraits de la revue de presse papier du 19 juin 2002

Annexe 6

Message de Raphaël GUIL présentant les publications mis à disposition des agents sur le serveur par le service documentation

Annexe 7

Annonce pour le poste d'animateur de centres de ressources

Bibliographie

Ouvrage

BERNARD, J.L. Les portails d'entreprise : conception et mise en œuvre. Lavoisier, 2002.

Périodiques

- **Archimag**

REMIZE, Michel. Vers les portails documentaires. *Archimag*, mars 2002, n°152, p.39-42.

DELAVAL, Cécile. L'intranet documentaire, charnière du portail d'entreprise. *Archimag*, mars 2001, n°142, p.31-32.

CAHIER, J.P., JOUINEAU, M., ROUMIEUX, O. L'intranet déculpe la documentation : intranet, faire ses premiers pas [dossier]. *Archimag*, mars 2000, n°132, p.25-35.

REMIZE, M., ROUMIEUX, O. La GED monosaveur. *Archimag*, octobre 1999, n°128, p.24-36.

- **Documentaliste - Sciences de l'information**

FERCHAUD, B. Rencontres de l'INTD : intranet, conception, réalisation, usages. *Documentaliste – Sciences de l'information*, septembre 2001, vol.38, n°3-4, p.220-221.

STILLER, H. Le portail, outil fédérateur d'information et de connaissances. *Documentaliste – Sciences de l'information*, mars 2001, vol.38, n°1, p.39-42.

DALBIN, S., SALLERAS, B. Une expérience d'utilisation d'un système d'information documentaire en langage naturel. *Documentaliste – Sciences de l'information*, décembre 2000, vol.37, n°5-6, p.312-324.

DALBINS, S., SALLERAS, B. La nouvelle conception de l'intranet documentaire des AGF. *Documentaliste – Sciences de l'information*, septembre 2000, vol.37, n°3-4, p.200-204.

Table des matières

<u>Introduction</u>	p.1
<u>La Chambre d'Agriculture du Morbihan</u>	p.3
<ul style="list-style-type: none"> • Une organisation professionnelle à caractère public 	p.4
✓ Les organisations agricoles en France	p.4
✓ Les acteurs de la Chambre d'Agriculture	p.5
✓ Les missions de la Chambre d'Agriculture	p.6
<ul style="list-style-type: none"> • Le centre de documentation de la Chambre d'Agriculture du Morbihan 	p.9
✓ Un service ancien et stagnant	p.9
✓ Un fonctionnement en réseaux	p.12
✓ Le public et les produits documentaires	p.16
<u>Synagri, le projet ntic des Chambres d'Agriculture de Bretagne</u>	p.19
<ul style="list-style-type: none"> • Un projet ambitieux 	p.20
✓ Historique	p.20
✓ Une réponse à des besoins	p.23
<ul style="list-style-type: none"> • Synagri, une réalité : un portail peu utilisé 	p.25
✓ L'intranet des Chambres d'Agriculture de Bretagne	p.25
✓ Une source de données, mais vide	p.29

<u>L'avenir du centre de documentation en accord avec Synagri</u>	p.31
• Le centre de documentation, un puits de ressources pour Synagri	p.32
✓ Des besoins et des attentes	p.32
✓ Propositions de bases et produits documentaires	p.34
✓ Un moteur de recherche approprié	p.38
• Synagri, un tremplin pour le centre de documentation	p.40
✓ Un nouveau documentaliste	p.40
✓ Un nouveau lieu	p.43
✓ Vers un centre de documentation virtuel	p.46
<u>Conclusion</u>	p.49
<u>Annexes</u>	p.50
<u>Bibliographie</u>	p.52